

L'ILLUSTRATION.

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75c.

N^o 210. VOL. IX. — SAMEDI 6 MARS 1847.
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dep. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.
 Ab. pour l'Étranger, — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — *Attaque du consulat de France par la population de Jannin.* — *Course de Paris.* — *Chute d'une avalanche.* — *Vue du village du Chable.* — *Expositon de quatre tableaux de maître italiens au berceau des indigents.* — *L'Ange de la Paix, d'après Raphaël.* — *Damoiseaux ; 1^o damoiselles du dix-neuvième siècle.* — *Chronique par Valentin.* — *Quatre Goures.* — *Chronique musicale.* — *Dernier voyage de Dumont-d'Urville.* — *Troisième et dernier article. Passage du cercle polaire, prise de possession de la terre Adèle ; débarquement sur la terre Adèle ; vue d'Hobart-Town, de Van-Liemén.* — *Nécrologi.* — *M. Benjamin Dessert.* — *Rien de trop.* — *Nouvelles, par M. Fabre d'Orvet.* — *Gloire à Venise.* — *Romanes.* — *Paroles de M. le marquis de Pastre,* — *musique de M. Ch. Delbour.* — *Bulletin bibliographique.* — *Revue des notabilités de l'industrie.* — *Annales.* — *Exécution de la loi sur la chasse.* — *Une Caricature, par Cham.* — *Problème d'échecs.* — *Principales publications de la semaine.* — *Rébus.*

au moins et justifiant d'un domicile réel de trois ans au moins dans l'arrondissement électoral ; — 5^o les juges des cours ou tribunaux en activité ou en retraite ; — 4^o Les professeurs titulaires des Facultés de droit, de médecine, des sciences, ceux du collège de France et du Jardin des Plantes ; — 3^o Les avocats inscrits près les cours et tribunaux, après cinq ans d'inscription et de domicile réel dans l'ar-

ondissement électoral ; — 6^o les docteurs des Facultés de médecine, après cinq ans de domicile dans l'arrondissement électoral, à dater de l'obtention du diplôme ; — 7^o les notaires et avoués, après cinq ans de domicile réel dans l'arrondissement électoral ; — 8^o les membres des chambres de commerce, des conseils de manufactures et des conseils de prud'hommes ; — 9^o les membres des conseils municipaux

Histoire de la semaine.

On s'est embrassé : que cela puisse être fini ! que les récits de l'entrevue, que les versions différentes sur la réconciliation ne viennent pas la compromettre ! Nous le désirons beaucoup ; mais ce que nous désirons plus encore, c'est que le rapprochement des diplomates des deux pays ne serve pas à couvrir entre les deux gouvernements un antagonisme auquel la cause de la liberté et celle de la civilisation n'auraient rien à gagner. Nous avons donc une grande impatience de voir démentir par les faits le bruit répandu que l'Angleterre songe à dénoncer le traité de la quadruple alliance et à prêter l'appui de ses bâtiments et de ses matelots au sultan pour recommencer à Tunis ce qui s'est passé en 1840 à Beyruth. Le bey menacé pour avoir reçu des batteries de nos ports un nombre de coups de canon qu'il ne nous a pas demandé, mais que nous lui avons spontanément accordé, c'est un événement qui ne peut nous être indifférent, et auquel une puissance tierce ne pourrait venir prendre part, sans que l'honneur et le respect de nous-mêmes nous commandassent de nous ranger du côté du prince menacé. Espérons donc que cette position ne nous sera pas faite.

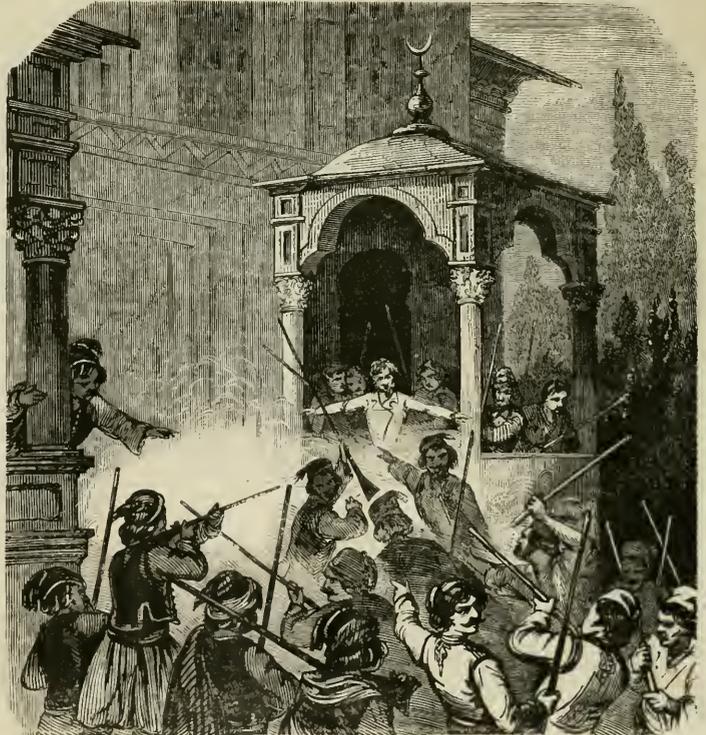
La chambre, peu surchargée de séances publiques, et qui a tout le loisir de discuter dans la salle des conférences les titres de M. Hébert à la succession de M. Martin (du Nord), la chambre a néanmoins accordé quelque attention à la lecture de la proposition de M. Demessmy sur la réduction de la taxe du sel, et à celle de M. Glais-Bizoin sur la réforme postale. Bien entendu, M. le ministre des finances, comme toujours, a déclaré que ces mesures étaient excellentes, mais inopportunes ; M. Dupin a fait observer avec beaucoup d'à-propos que pour lui il y avait une grande opportunité à diminuer les droits d'une substance alimentaire du peuple dans un moment où les subsistances sont aussi chères et aussi peu abondantes, et la chambre, presque unanimement, a adopté cette dernière opinion. Les deux propositions ont été prises en considération et renvoyées à des commissions.

— M. Duvergier de Hauranne a, à son tour, déposé sa proposition relative à la réforme électorale. Les modifications qu'il propose sont celles-ci :

Le cens électoral serait fixé à 100 fr. de contributions directes, mais à 100 fr. de principal, c'est-à-dire que les centimes additionnels, inégalement répartis entre les villes et les campagnes, ne seraient pas comptés pour la cote comme ils le sont aujourd'hui. Or, comme leur chiffre est aujourd'hui en moyenne de 80 à 85 fr., fixer à 100 fr. de principal le cens électoral, ce n'est l'abaissier en moyenne que de 15 à 20 fr.

Si le nombre des électeurs d'un arrondissement électoral ne s'élevait pas à quatre cent, ce nombre serait complété en appelant les citoyens les plus imposés au-dessous de 100 fr.

Seraient en outre électeurs : 1^o Les membres et correspondants de l'Institut ; — 2^o Les officiers des armées de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite de 1,200 fr.



Attaque du consulat de France par la population de Jannin.

des villes chefs-lieux d'arrondissement ou dont la population agglomérée s'élève au moins à 5,000 âmes.

La chambre des députés se composerait de 558 députés.

Partout où l'arrondissement administratif est divisé en plusieurs collèges, il y aurait réunion de ces collèges en un seul, excepté à Paris et dans les villes où le nombre des députés ex-cederait quatre.

Il serait attribué proportionnellement un ou plusieurs députés supplémentaires aux arrondissements qui comptent

aujourd'hui, premièrement, plus de 1,000 électeurs, quelle que soit leur population totale ; deuxièmement, plus de 800 électeurs, si leur population s'élève à 60,000 âmes ; troisièmement, plus de 700 électeurs si leur population s'élève à 80,000 âmes ; quatrièmement, plus de 600 électeurs si leur population s'élève à 100,000 âmes. Il résulte de là que tous les arrondissements conservent les députés qui leur sont attribués par la loi de 1831, et que l'égalité proportionnelle est rétablie par l'adjonction de 79 députés nouveaux accordés

aux arrondissements qui y ont droit dans la dernière ci-dessus.

RECENSEMENT QUINQUENNAL DE LA POPULATION DE LA FRANCE. — Le *Moniteur* a publié l'ordonnance qui approuve les nouveaux tableaux de population dressés par les préfets d'après le recensement quinquennal fait en 1876.

Nous remarquons, par ces tableaux, que la population totale de la France, en 1876, était de 55,400,480 ans. Le précédent recensement de 1871 avait donné 54,250,178. C'est une augmentation de 1,150,302, soit à peu près 5 1/2 p. 100.

Cinq départements ont présenté une diminution : ce sont l'Eure, de 2,657; le Jura, de 754; Lot-et-Garonne, de 815; la Meuse, de 662; et la Haute-Saône, de 571.

Les départements qui ont offert le plus d'accroissement sont la Seine, près de 12 0/0, les Bouches-du-Rhône 10 0/0, le Cher, la Loire-Inférieure et la Haute-Vienne, plus de 7 0/0; la Gironde, 6 0/0.

Les départements les plus peuplés sont : la Seine, 1,564,467; le Nord, 1,352,980; la Seine-Inférieure, 727,990; le Pas-de-Calais, 695,756. Les moins peuplés sont : les Hautes-Alpes, 157,100; la Lozère, 143,551; les Basses-Alpes, 156,075.

Voici quelle progression a suivie la population de la France depuis vingt ans : En 1855, 50,400,000; en 1857, 52,560,934; en 1861, 54,250,178; et en 1876, 55,400,486. C'est un accroissement de 5 millions ou un peu plus de 10 0/0.

EMPRUNTS. — Les emprunts sont à l'ordre du jour. Les gouvernements et les villes en contractent de tous côtés. Nous commençons en France par des bons du trésor, sans à les considérer plus tard, et, pour rendre leur émission plus attrayante, l'intérêt est le plus élevé à partir du 47 mars, savoir : à 5 0/0 pour les bons de trois à cinq mois d'échéance; à 5 1/2 0/0 pour les bons de six à onze mois d'échéance; à 3 1/2 0/0 pour les bons à un an.

Un emprunt de 80 millions de florins vient d'être conclu par le gouvernement autrichien, avec la maison Rothschild au taux de 109 et 5 pour cent.

Le gouvernement wurtembergeois, pour faire face aux dépenses de la construction de ses chemins de fer, en a conclu un de 12 millions de florins à 4 1/2 p. 100 d'intérêt, avec les maisons Rothschild et Grunelius, de Francofort-sur-le-Mein.

Le gouvernement anglais vient de son côté d'émettre un emprunt de 8 millions sterling en 5 pour cent. — Le gouvernement sarde s'occupe d'un négocié en de 75 millions de francs pour se mettre en communication avec l'Allemagne par des voies de fer. — L'Espagne vote en ce moment l'émission d'un emprunt nouveau de 50 millions; — enfin, les prétendants comte de Monténoulin et don Miguel cherchent également à battre monnaie par le même moyen.

EMPRUNTS ET PROJETS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE PARIS. — M. le préfet de la Seine, qui avait longtemps mis sa gloire à ce qu'aucun emprunt ne fut contracté par la ville de Paris sous son administration et à ce que toutes les obligations antérieurement contractées se trouvaient même éteintes par les seules ressources du budget municipal, vient de créer au lieu même entendu du conseil municipal, qui dans des vues plus larges, a voté un emprunt de 25 millions, afin de créer une ressource applicable aux dépenses de divers grands travaux d'utilité publique à la charge de la ville. Cet emprunt sera d'abord effectué en partie et à mesure des besoins, au moyen de prélèvements successifs sur les fonds déposés au trésor pour les dépenses faites ou en cours d'exécution, et dont la liquidation ne peut être opérée immédiatement. Ces fonds seront ensuite réutilisés quand les créances au profit des tiers deviendront exigibles, et c'est alors que les fonds nécessaires seront demandés au crédit. On pense que, de cette manière, les sommes réellement empruntées ne s'élèveront guère à plus de 9 millions, et qu'elles pourront être fournies à la ville par la caisse des dépôts et consignations.

Au moyen de ces nouvelles ressources et de la somme annuellement consacrée aux grands travaux, la ville pourrait hâter l'achèvement de travaux déjà votés, et qui sans cela traîneraient en longueur. Il est facile de juger l'importance et l'urgence de ces travaux, dont nous allons citer quelques-uns : les halles centrales, environ 20 millions, terrain et construction; le nouvel hôpital, 6 millions; les quais et ports, 2 millions; l'église Sainte-Clotilde, 5 millions; la rue Saint-Denis, 2 millions 500,000 fr.; la rue Soufflot, dans l'axe du Panthéon, 4 million 400,000 fr.; la rue de Lyon, de la place de la Bastille à l'embarcadere, 4 million 500,000 fr.; le prolongement de la rue Lafayette, 4 million 500,000 fr.; la Sorbonne, pour la Faculté des Sciences, 4 million; les abords de l'Opéra, surpasse construit entre la rue Saint-Honoré et la rue de Rivoli prolongée, environ 4 millions. A ces importants travaux, il faut ajouter les collèges Louis-le-Grand et Henri IV, les écoles dont le nombre est insuffisant, la rue Montmartre, la rue Mazas, la rue du Vieux-Colombier, la rue entre les places Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés, les casernes de la garde municipale, de grands travaux de pavage et d'égouts, etc. La ville exigera une somme totale de 72 millions au moins, qu'il faudrait pouvoir dépenser en six années pour suffire à tous les besoins. Le prêt propose comme urgente une dépense de 62 millions, pour laquelle il existe des ressources s'élevant à 42 millions. Les 20 millions qui restent à trouver seraient fournis moitié par l'emprunt, et l'opération totale serait achevée en 1878. Nil doute que le ministre et les chambres s'accorderont cette combinaison.

ALGERIE. — Une horrible catastrophe, dit *l'Achikbar*, vient de frapper la ville de Miliana. Dep us un mois, la pluie tombait constamment, et dans la journée du 14 courant, le temps était si affreux, que plusieurs arrosés sortir. Plusieurs maisons menées non de s'écrouler, et l'ouragan terrible était générale. Pendant la nuit, presque toutes les heures ont été marquées par le sinistre fracas des défilés qui tombaient.

Le 12, dans la matinée, une maison s'écroula encore en entraînant ses fondations, et entraînant vivants cinq de ses habitants. Trois ont pu être arrachés à la mort; mais le mari et la femme, propriétaires de la maison, ont perdu la vie sous les décombres.

Miliana a présenté, pendant plus de quatorze heures, le

tableau le plus affligeant. Ici, des familles entières parcourant la ville avec leurs enfants, luyant avec terreur, à moitié nues, et recontraçant sur leur chemin même le danger qui les avait chassés de leur domicile; là, des hommes se précipitant par les fenêtres, après avoir jeté au dehors tout ce qui renfermait leur habitation. Sur un autre point, des appartements tout à coup mis à jour par la chute d'une façade entière, et présentant, au milieu des débris et du désordre, le tableau de la plus affreuse épouvante. Tout cela était horrible!

Le 15, cinq maisons étaient détruites de fond en comble; six étaient à moitié, et vingt-huit étaient plus ou moins endommagées; en tout, trente-neuf débris. Cinq vieux bâtiments servant de caserne avaient aussi subi un commencement de destruction.

Dès le point du jour, tous les officiers et soldats du génie étaient à l'œuvre, transportant à la hâte poutres et madriers, pour étayer les constructions encore debout, ou pour faire la part du sinistre, en achevant d'abattre ce qui pouvait menacer la vie des citoyens.

Le dimanche 14, trente personnes qui se trouvaient dans un café ont été précipitées dans la rue par un cri sinistre de *sauve qui peut!* La maison contiguë à ce café s'écroula sur elles, mais, par un bonheur providentiel, un seul homme a été légèrement blessé.

Toutes les rues sont barrées par des étais. — On annonce d'Oran que les prisonniers arabes détenus au fort de Mers-el-Kébir se sont évadés, et que, par suite de cette évadation, le commandant du fort a été mis aux arrêts forcés. Il paraît pourtant qu'il n'y a eu, dans cette circonstance, qu'un défaut de surveillance.

TUNIS. — De nouvelles dépêches de M. le contre-amiral Bruat, datées du 20 octobre au 12 novembre, sont parvenues au ministre de la marine et des colonies.

Le 50 octobre, 7 et 12 novembre, des engagements avaient eu lieu entre les insurgés et les indigènes alliés, soutenus par les troupes établies au poste de Pounavia. Dans ces escarmouches, les indigènes par la nécessité éprouvée de part et d'autre par les Amiens de pénétrer dans les vallées et d'y faire des vivres, il y a eu du côté de nos troupes et des indigènes alliés douze hommes blessés, la plupart légèrement. — Plusieurs chefs importants avaient fait leur soumission au protectorat, mais sans qu'il parût en résulter encore un changement sensible dans les dispositions des insurgés, que M. le contre-amiral Bruat considérait toujours comme ne devant mettre bas les armes qu'après l'arrivée des renforts attendus.

ESPAGNE. — On lit dans le *Tiempo* du 24 février : « Le conseil des ministres s'est réuni l'occasion de la lettre adressée de Barcelone à son roi par l'infant don Henri relativement à ses projets de mariage avec la sœur du marquis de Castellar; mais on ne connaît pas encore sa décision sur cette affaire. Dans sa requête, le prince déclare que la politique est entièrement étrangère à son choix, et qu'il n'a contracté que son cœur et les devoirs d'un gentilhomme et d'un cavalier. » Il s'est, dit-il, trouvé complètement isolé depuis le mariage de la reine et celui de sa sœur avec deux illustres princes, et, décidé à ne se marier qu'avec une Espagnole, il s'est abandonné à son affection pour la septoria de Castellar. L'honneur de sa fiancée a souffert dans le public, et l'infant prie la reine de souffrir qu'il tienne sa parole de gentilhomme castillan. Pour obtenir la permission d'épouser celle qu'il aime, don Henri se déclare prêt à tous les sacrifices. »

On lit dans l'*Español* du 25 février : « Des lettres de Saragosse confirment la nouvelle de l'entrée de Cabrera en Espagne : il est entré en soutien par la frontière de Catalogne, à l'endroit dit Ferri de Arreo. D'après les renseignements qui nous parviennent, Cabrera n'est pas entré en Espagne en traversant le territoire français. Il y a plus d'un mois qu'il s'est embarqué à Londres en compagnie de Forcadell, dans la direction des côtes du Levant. Il aura sans doute pu débarquer sur quelque point du littoral, et il aura attendu là, se tenant caché, jusqu'à ce que ses plans fussent mûris. »

ANGLETERRE. — A la fin de la séance du 26 février, M. Ward, secrétaire de l'amirauté, a présenté le budget de la marine. Le chiffre total des dépenses est de 5 millions 206 mille livres sterling, soit à raison de 25 fr. la livre, 140 millions 980 mille fr. Le budget de notre flotte est, pour 1877, de 150 millions, en y ajoutant la portion afférente au crédit extraordinaire de 95 millions. Cette comparaison n'est pas la seule qui ait été faite par M. Ward. Il a mis en regard les forces de la France et les forces de la Grande-Bretagne, mais avec les exagérations pour les premières et les dissimulations pour les autres qui convenaient à son thème, et il n'a pas hésité par suite à qualifier d'insuffisantes les forces navales de l'Angleterre. Toute puissance est relative, a-t-il dit; ce qui est une puissance aujourd'hui n'est puissance que jusqu'à ce qu'une puissance plus forte se rencontre. Nous devons donc, a ajouté le secrétaire de l'amirauté, veiller à ce que la balance des forces ne puisse être changée, si un événement malheureux et imprévu amenait la guerre. Lord Russell a complété la pensée de M. Ward par la déclaration suivante : « Je suis persuadé, a dit le noble lord, qu'en présence de l'invention de la vapeur et de la dépense qui a lieu dans un Etat voisin, nous ne devons pas nous croire en sécurité et garantis à toujours parce que nous avons eu précédemment une grande renommée et obtenu d'éclatantes victoires. »

HOLLANDE. — Le gouvernement vient de faire présenter à la première chambre des états-généraux le nouveau code pénal. Voici les dispositions que ce projet contient relativement à l'emprisonnement cellulaire :

« Les individus condamnés à une détention temporaire (c'est-à-dire de quatre à quinze années) dans une maison de correction seront enfermés solitairement dans des cellules, et seront tenus d'exécuter un travail forcé. »

« Les condamnés à la détention perpétuelle dans une maison de correction seront placés, pendant les quinze premières années, dans des cellules solitaires, et le reste de leur vie dans des ateliers composés chacun de dix personnes au plus. Neanmoins les prisonniers de cette catégorie auront le droit, si cela leur convient, de demeurer perpétuellement soumis à l'emprisonnement cellulaire. »

« Les détenus cellulaires seront visités six fois par jour au moins par les fonctionnaires de la prison. Aucun étranger ne sera admis auprès d'un tel détenu sans que celui-ci l'ait demandé expressément. »

LUZEMBERG. — La deuxième chambre des états avait sollicité du gouvernement des éclaircissements sur les affaires concernant la liberté de la presse, et déclaré qu'elle regardait la censure comme inconstitutionnelle. Le roi a répondu dans les termes suivants : « Si nous maintenons la censure, c'est uniquement parce que nous y sommes forcés par la législation fédérale et l'article 5 de la constitution; et si la censure s'étend aux affaires intérieures, c'est une suite nécessaire des résolutions de la diète germanique de 1815 et 1814 promulguées dans le Wurtemberg, résolutions dont l'histoire, la teneur et l'esprit, ainsi que l'interprétation par la diète fédérale, commandent que la censure soit appliquée aux affaires intérieures. Un changement de la censure en général ou en particulier ne pourrait avoir lieu que par suite d'une modification dans la législation fédérale. Nous nous réservons de donner connaissance aux états dans la prochaine session des démarches que nous aurons faites pour amener un pareil changement. »

RUSSIE. — L'empereur de Russie, ayant appris que le gouvernement français avait chargé un architecte de recueillir à l'étranger des blocs du porphyre le plus beau pour la construction du monument que l'on va élever à Napoléon aux Invalides, a donné l'ordre d'extraire des carrières qui dépendent du domaine de la couronne les masses de ces matériaux nécessaires au monument et de les expédier à Paris. Les carrières de porphyre qui fourniront ces blocs produisent en effet les plus belles masses et les plus pures par la finesse du grain et la délicatesse des nuances.

TURQUIE. — Il paraît certain, d'après des lettres de Malte du 11 février, que la Porte prépare une nouvelle expédition contre Tunis, et qu'elle compte cette fois sur le concours actif de l'Angleterre. Le Grand Seigneur vient d'envoyer, auprès du pacha de Tripoli de Barbarie, Ahmet-Checker-ellendi, avec une mission qui se rattache évidemment à ses projets sur la régence de Tunis; et, chose qui n'est par assez extraordinaire, cet envoyé, arrivé à Malte, s'est embarqué pour poursuivre sa route à bord de la frégate anglaise *Spartan*, qui a été mise à la disposition de *la Spartan* a fait route pour Tripoli dans la journée du 10.

A Constantinople, d'après les dernières nouvelles du 7, les incendies répandaient la terreur parmi les habitants; on comptait trente-neuf incendies depuis deux mois et demi. Trois jours avant le départ des dépêches, une partie de Scutari, c'est-à-dire un millier de maisons, avait été la proie des flammes. C'est surtout dans les quartiers habités par les chrétiens que l'on a à déplorer les pertes les plus considérables.

Quelques matelots du *Ramier*, bateau à vapeur français de la station, ayant tué un chien qui les avait mordus, ont été si cruellement battus par les musulmans, qu'on les a remportés mourants à bord.

La suppression du bazar des esclaves a eu lieu le 51 janvier. On a fait évacuer ce marché, et les portes ont été fermées.

Un événement grave est survenu à Janina. Un musulman ayant été assassiné dans cette ville, quelques arrestations furent faites, et deux des prévenus, sujets hellènes, étant parvenus à se soustraire aux recherches de l'autorité, il en résulta une grande effervescence dans la population musulmane. Comme le conseil hellène était impuissant à protéger sa nation et à se protéger lui-même, il se réfugia au consulat de France. Malgré toute la prudence que M. Sabatier déploya dans cette circonstance, une espèce d'émeute éclata : on envahit le consulat, et quelques coups de feu qui, heureusement, n'atteignirent personne, furent échangés entre les perturbateurs et les gens du consul. On croit que ce mouvement a été en partie provoqué par les insinuations du kehaya (du gouverneur). A la date des dernières nouvelles, la tranquillité paraissait rétablie; mais une grande irritation continuait à régner dans la population. Cette affaire a occasionné des communications entre la Porte et l'ambassade de France. On a promis de punir les coupables.

CHINE. — Les Chinois se sentent enfin hasardés à une entreprise qui peut avoir des résultats fort avantageux pour leur pays et changer de fond en comble leur manière d'être vis-à-vis des pays étrangers. Une jonque de grand tonnage, construite dans les chantiers du Kokiou, d'après les modèles chinois les plus purs, c'est-à-dire les plus étrangers aux modifications récemment introduites par des constructeurs européens, a été appareillé de Hong-Kong le 6 décembre pour l'Angleterre.

L'équipage de ce navire, qu'on a nommé le *Ki-In*, est composé pour la plus grande partie de matelots chinois du Kokiou, seuls capables de manœuvrer les immenses voiles en matière qu'on n'a pas vu remplacer par de la toile, dans le crainte de perdre le calcul d'originalité qui caractérise la nature et le caractère. Le cargaison consiste en curiosités de toute espèce, parmi lesquelles les plus remarquables assurément sont une troupe nombreuse et complète d'acteurs, de danseurs et de musiciens chinois, qui promettent d'être devant les dilettanti de Londres, et il faut espérer, aussi devant les nôtres, tout le répertoire du théâtre tragique, comique et lyrique du Céleste-Empire.

NECROLOGIE. — M. Benjamin Delsert, ancien député, membre libre de l'Institut (Académie des sciences), du conseil général des hospices, et dont la vie fut en grande partie consacrée à des occupations charitables et au culte des sciences

tes et des arts, est mort à l'âge de soixante-quatorze ans Ce triste événement est le sujet d'une notice, qu'on lira plus loin dans ce numéro.

L'Académie française a perdu M. le baron Alexandre Guiraud, auteur des *Machabées*, du *Comte Julien*, de *Virginius*, tragédies, et des *Élégiés savoyardes*, qui vient de mourir dans sa cinquante-neuvième année.

Courrier de Paris.

Voici un carême pour rire et qui n'a guère une face de carême. Il n'a pas quité ses allures de carnaval; et pourtant c'est bien encore un temps de pénitence, principalement pour ceux qui se donnent la mission d'en parler; ne les réunit-il pas aux mêmes exercices, à la même description, à la même phrase écrite: *En dansé!* Si bien que ce petit mot-là en dit plus qu'il n'en a l'air et qu'il nous entend une foule de choses charmantes, qu'avec un peu d'imagination et de bonne volonté il devient facile d'utiliser, et dont on peut tirer un assez bon parti. « Les nouvelles, a dit Ad. Lissan dans une occasion à peu près analogue, sont les paroles publiques et pour ainsi dire les entours de la conversation; ce sont les canaux à travers lesquels passe tout ce qui se dit et tout ce qui se fait dans la ville: ce qu'on leur demande, c'est qu'ils laissent échapper tout ce qu'ils reçoivent et ne gardent rien pour eux. » Cependant, lorsque la ville interrogée n'a rien à vous répondre, sinon: « J'ai dansé aujourd'hui comme hier, comme je dansais la semaine dernière et le mois dernier, » on comprend l'embarras de notre journaliste. Ce n'est pas tout que d'être écho sincère et noir et filèle; il faut que l'image reflétée mérite d'être vue et qu'elle ait du moins quelque faux air de nouveauté. Mais quoi! toujours les mêmes pas, les mêmes figures, les mêmes toilettes, les mêmes visages, le même entraînement. D'ailleurs, autrefois la contredanse se causait, et c'était une ressource pour la chronique; la contredanse d'aujourd'hui avait des allures posées, elle donnait du répit au danseur, il lui était permis de glisser quelques mots entre l'avant-doux et le balancé; il avait en outre l'enlre et la suite qui faisaient spectacle, et, par exemple, l'on a pu dire avec raison: « Que de choses dans un menuet! C'était le geste, c'était la maintien, c'était le regard, c'était la révérence; on était grave dans la danse, on ne s'amusait qu'après; alors le rire, la causerie, la distraction, l'enjouement, avaient leur tour. N'est-ce point tout le contraire aujourd'hui? Toutes ces danses barbares, polka, mazurka, redowa, on s'y livre avec frénésie, on s'y abandonne avec transport: comment parlerait-on pendant cette gymnastique? c'est à peine s'il est possible de respirer; le visage vous saisis et à vous quitte que pour vous laisser ivre de lassitude et d'ennui. Il serait impossible de dire tout ce que les femmes ont perdu à l'introduction de ces danses étrangères: elles n'ont gagné que de l'appétit; mais quel spectacle qu'une jolie femme dépeçant un perdreau ou dévorant un beefsteak avec une avidité d'anthropophage! L'envoyé du Maroc disait d'un bal de la cour: « J'ai vu ces dames sautier, et je ne suis senti monter au ciel; je les ai vues mouler, et je suis redescendu sur la terre. » Le divin Platon a défini la danse: une poésie muette. Nous sommes bien loin des idées platoniques en fait de danse.

Malgré cette espèce d'anathème que nous nous permettons de lancer sur le bal actuel et les innovations qui l'accompagnent, n'allez pas croire que nous lui refusions toute espèce d'amnésie. Ce bal et ses mérites nous sommes loin de méconnaître. Principalement à cette époque de l'année, où il y a tant de misères à consoler et tant de souffrances à secourir. Encore une réclame, allez-vous dire, pour quelque fête de bienfaisance: de quoi s'agit-il encore? du bal donné au profit des artistes dramatiques, ou de celui que les journaux annoncent pour le 9 mars prochain à l'Opéra-Comique, au profit de la jeune colonie de Petit-Bourg? Il s'agit de tous les deux, aimable lectrice, et vous ne refuserez pas l'obole du riche à la vieillesse et à l'enfance. Cette belle institution préventive de Petit-Bourg, qui adopte les orphelins abandonnés de Paris, alors qu'ils sont encore honnêtes et qu'ils peuvent être retenus sur la pente du mal ou de la misère, est surtout bien digne de votre généreuse tutelle.

Quand la danse fait du bruit, le concert commence à élever la voix, c'est dans l'ordre. Il est beaucoup question des soirées musicales de M. le duc de Nemours. La fête de carnaval donnée récemment par le prince, faite respiciendante de pierres et de pierreries, était destinée aux intimes, et on l'avait célébrée à huis clos. Le concert a été plus accessible; les écrivains et les légistes s'y trouvaient en grand nombre: on aurait pu se croire à une séance de la société des gens de lettres ou à une conférence d'avocats.

Du reste, de nos jours, il n'y a pas de musique de prince dont les avocats ne puissent à donner aussi la distribution à leurs invités. On chante au barreau, semblant qu'on y danse au parqu岸 et que l'on joue la comédie à la Faculté; tant il vrai que toutes les traditions sont bouleversées. Cet acte du barreau qui s'entoure si volontiers de rossignols et de fauvettes, c'est M. Cremieux. « Son hôtel, a dit Lablache, est l'Auberge-aux-Buis de la musique. » Les premiers chanteurs des halieus sont les enfants de l'Aureux aveugle; entre eux et lui il en est un échange de voix. On lui donne en mémoire la monnaie de son élève. Quoique M. Cremieux s'attache à varier sa population d'élèves, il est tout simple qu'au jour de ces solennités on retrouve dans ses salons la salle des *Pos-Perdus*. La cour royale manque rarement d'y figurer en nombreuse compagnie; des méd-sans prétendent que l'habile avocat a gagné au palais bien des causes dont les plus victorieux arguments avaient été chantés dans son hôtel. On cite à ce sujet le nom d'un vénérable magistrat qui, ravi d'un air de Roncotti, s'écria: « La cause est entendue. »

La mort, qui cet hiver a beaucoup visité Paris, vient d'y frapper deux personnages qu'elle a rendus célèbres, pour un

moment, à divers titres. Par exemple, qui est-ce qui, passé la rue de Breda et la place d'Amsterdam, connaissait Marie Duplessis? Bien que son nom fût historique, ses œuvres demeurèrent ignorées jusqu'au moment où il mort est venue lever les scellés mis sur sa vie, et, en dernier lieu, sur son mobilier vendu à la folle-enchère. Cette demoiselle Duplessis, connue seulement des intéressés, fut une des plus séduisantes *Aspasies* de la capitale. C'était la coqueluche de nos Alcibiades sportifs et des Périclès de la Bourse et du trois pour cent. Il n'y avait qu'une voix parmi les connaisseurs pour louer son étonnante beauté, composée miraculeusement de toutes les délicatesses et de toutes les magnificences à l'air d'une nymphe, l'ovale émeraude, la blancheur apocryphe, des yeux vénitains, les crânes de la Parisienne. A ces avantages, il faut ajouter le meilleur cuisinier, les plus beaux chevaux, les plus merveilleuses dentelles et les perles les plus fines de Paris. Son coup, sa calèche, ses valets de pied, son groom étaient tous d'une manière irréprochable, aussi comptait-elle autant d'envieuses que d'amies. Il est probable qu'en se conformant aux exemples laissés par la belle Ninon, la belle Duplessis n'eut pas certaine des vertus de son illustre mère. Madeleine n'en était pas encore à sa période de repentance quand la mort est venue la surprendre, et les richesses du boudoir étaient loin de proclamer l'esprit de pénitence de la pécheresse. Parmi ces trophées de la galanterie dont la vente a éveillé la curiosité sinon la convoitise des plus saintes et des plus chastes, nous avons distingué un collier sculpté, garni d'une simple croix en bronze, celle des pèlerins du Mont-Carmel, l'un des derniers dons envoyés à la charmante créature, avec un détail digne de mémoire. Quelques jours avant sa mort, Marie Duplessis, assise à l'un de ces splendides repas que prodigait volontiers à la beauté les Mondors de tous les temps, se trouvait placée à côté d'un diplomate chauve, mais dont la brochette ornée de décorations en diamants excita sa convoitise. Celui-ci s'empressa d'offrir ces brillants insignes à la belle enfant, qui l'assura de sa reconnaissance. Or, à peine rentré chez lui, M. de M. s'aperçut qu'il avait publié par inadvertance la croix de Terre-Sainte à sa collection. L'enfant assis à la vierge, de ses pensées, en écrivant sur la boîte cette inscription commémorative: *La terre sainte à la terre promise.*

Autre décès, dignement dit signalé à meilleur droit, c'est celui d'un membre de l'Institut, d'une gloire académique, M. Alexandre Guiraud. Voilà tantôt vingt ans que le nom de M. Guiraud avait remplacé dans les fastes de l'Académie un grand nom et un nom illustre porté par un homme qui assurément n'avait rien de littérateur, M. de Montmorency. A cette époque, M. de Montmorency venait d'être mis en possession du fauteuil, en considération d'un motif qui l'y ferait assiéger de même aujourd'hui: c'était un duc, un pair de France, un ancien ministre. M. Guiraud ne jouissait d'aucun de ces avantages, il avait remporté un prix aux Jeux-Floraux, et était l'auteur d'une tragédie applaudie à l'Odéon, les *Machabées*, et d'un *Virginius* destiné à Talma et que Talma ne joua jamais. En outre, le jeune auteur était réputé bon chrétien, et surtout bon royaliste, dernier titre qui dans tous les temps et sous tous les régimes fut pris en considération par les inmortels. Il faut rendre cette justice à M. Guiraud, c'est qu'une fois mis en possession de ce fauteuil, toujours si envié par ceux-là même qui semblent les plus dédaigneux, il ne s'en servit pas comme d'un marchepied pour monter à d'autres hauteurs. Son ambition se trouva satisfaite, et il était l'homme de toutes les ambitions nouvelles. Il écrivit plaintive, un peu poétique et d'écouter, la tragédie classique et l'épique que M. de Montmorency, qui croirait aujourd'hui que M. Guiraud, alors qu'il tenait avec sonnet le sceptre du vers troubadour, fit saluer un moment par les écoliers de la nouvelle école comme l'un des princes du romantisme naissant? Mais la révolution de juillet, en éclatant, vint aérochère une sourdine à bien des lyes, et M. Guiraud remit sa musette en poche, et descendit des hauteurs de l'ode et du dithyrambe sur le terre-plein de la prose; il demanda ses inspirations au christianisme, et composa des histoires néo-chrétiennes, des romans mystiques et de chevalerie dévote, bâtis sur le patron des *Martyrs* et de la *Gaule poétique*. *Flacien* et *Césaire* semblent écrits par un chevalier du Temple ou par quelque solitaire de la Thébaïde sous l'été fixe de l'expiation et dans des temps voisins de la croisade. Si les laïques avaient un bréviaire, celui de M. Guiraud eût été le livre de Joseph de Maistre, adouci par quelques-uns des versets de *l'Imitation*. Homme excellent dans la vie privée, et qui ne demandait aux lettres que les douceurs qu'elles procurent aux esprits délicats, Alexandre Guiraud est mort dans un âge peu avancé « depuis vingt ans, » dit M. Lebrun en condisant, comme directeur de l'Académie et comme ami, la débonnaire mortelle du défunt à son dernier asile, « depuis vingt ans, c'est tout la trentième fois que je viens rendre les honneurs suprêmes à un collègue. »

Ces deux nécrologes ne nous laisse pas oublier plus longtemps les vivants et les autres vivants. Voici, au Théâtre-Français, une succession de *Mariaze d'argent*. Après quinze ou vingt ans d'oubli, cette œuvre inexistante est devenue une surprise pour et le monde, d'abord par son titre, puis contemporain, auquel la pièce était à peu près étrangère, et qui a paru surpris de trouver si peu d'élèves et si peu de vérité, et d'attendre malheureusement et si confortablement à la fois de tous ces personnages nés et nés et nés à la fois si facile et enjouée de son auteur de prédilection, M. Scriba. Ce qui est étonnant, c'est celui de messieurs les comédiens, qui avaient compté sur le rôle de ces petits mots malicieusement se réglant à la répétition comme d'une première, tous attendant on le sait qu'il de merveilleux de ces plaisanteries qui ont fait leur fortune et qui les laissent assez embarrassés de leur convenue. Mais la plus grande surprise assurément aura été pour l'auteur, assez accoutumé à voir ses spectateurs s'égarer des plaisanteries et du ridicule dont il affuble les sentiments et les passions dans l'intérêt des

convenances. Eh quoi! cette perpétuelle raillerie de l'Amour, cette glorification sonore de l'argent a été médiocrement appréciée! Les hommes auraient-ils donc trouvé par hasard ce Poligny un peu méprisable, qui sacrifie brutalement celle qu'il aime à une charge d'agent de change? et d'un autre côté, les femmes n'auraient-elles pas goûté ce désintéressement de madame de Brienne, qui, non pas par dépit (ce qui l'excuserait, car le dépit est encore de la passion), mais uniquement par commiseration, se jette dans un nouvel amour? Comment s'intéresser à une femme si peu sûre de son cœur? comment ne pas considérer d'un œil de pitié un homme qui se dégrade si ouvertement? et à-t-il moyen de rire en sécurité de la conscience de toutes ces petites lâchetés? Cependant ce *Mariaze d'argent* vous représente à lui seul toutes les nouveautés dramatiques de la semaine, et nous aurions pas d'autre spectacle à vous raconter, si M. Bontou ne nous avait pas conviés à l'ouverture de son Diorama.

Four cette fois, le peintre du Déluge nous a montré l'inondation de la Loire, vue prise du clocher de l'église Saint-Marc à Orléans; position parfaitement choisie pour laisser apercevoir au spectateur tous les détails du sinistre sans qu'il perde rien de l'ensemble de la ville. Mais d'abord, voyez quel immense horizon se découvre de toutes parts, horizon cercelé de nuages épais et sombres, d'une couleur lauve et bistrée, et que déchire la rafale. Là-bas, la pluie tombe à flots, on le sent; les eaux s'agglomèrent et montent, on le voit. Déjà le torrent a jonché de ruines l'enceinte extérieure de la ville; il tourne et mugit autour de ses murailles comme l'assaillant qui cherche le côté faible de la place pour y pénétrer. Le lit du fleuve ne se distingue plus de la plaine, la plaine à son tour se confond au loin avec le village et ses maisons. Au premier plan, sur la gauche, les eaux ont fait irruption dans une masse d'habitations dont les murs se sont disjointes comme ceux d'un château de cartes, et voici torrent qui les emporte, les roulant pêle-mêle avec les toitures en chaume, les instruments de travail, les objets mobiliers, les bestiaux morts et les créatures humaines qui se noient. Ça et là, sur la crête des larges vagues du torrent, apparaît une barque à la dérive, un bateau qui s'enfonce dans des destructions qui s'écroulent. Sur cette scène immense, où le mort plane, on ne saurait exprimer tout ce que le génie de M. Bontou a répandu de vérité saisissante et d'intérêt palpitant; on assiste à cette muette représentation comme à un diamant ardent d'illusion, — tant l'art exerce ici son souverain prestige, — et en quelque sorte réalise sous nos yeux les terribles épisodes.

Dans un autre tableau, M. Bontou nous a montré sous deux aspects différents l'intérieur de l'église Saint-Marc à Venise. Cette basilique, bâtie sur le modèle de la Sainte-Sophie de Constantinople, offre une grande variété de styles, et cette richesse charmante et un peu bizarre qui distingue les monuments d'origine byzantine. Cinq cents colonnes d'un vert antique et sombre soutiennent la masse de ses cinq dômes et l'immense couvure de ses arcades à plein cintre; ses murailles incrustées de mosaïques ou coulées de lignes et autres sculptures délicates, sont en outre chargées à profusion de peintures à fond d'or. Des hauteurs de la voûte, des profondeurs des chapelles, et sur les marches des caveaux, se dressent et s'élancent toutes sortes de figures splendidement colorées, dans l'attitude de la prière ou de l'extase. Si, à cette variété de coloris et à cette multitude de lignes on ajoute le jeu des ombres, les effets de lumière, tous les accidents du jour à l'extérieur, qui modifient l'aspect de l'édifice et des ornements, on n'aura encore qu'une faible idée des efforts d'habileté, de patience et de talent qu'une pareille tâche imposait à l'auteur. Il faut voir surtout ce merveilleux tableau de deux elfes, au moment où, le jour tombant, la dégradation de la lumière s'effectue; le vert des colonnettes et des encadrements prend des teintes plus foncées, la nef s'empli d'ombre et de mystère, et puis la grande croix de diamants qui pend de la coupole s'illumine tout à coup, éclairant l'édifice de ses rayons brisés et faisant vivement ressortir les tons rouges, jaunes ou lapis-lazuli des mosaïques et des lampadaires, et découvrant à l'œil ébloui l'aspect d'une multitude inattendue agglomérée dans l'enceinte pour saluer l'élection d'un nouveau doge.

Ces deux nouvelles et immenses toiles du peintre du *Déluge* et de *Saint-Pierre* hors des murs attireront longtemps et retiendront la foule émerveillée au Diorama du boulevard Bonne-Nouvelle.

Chute d'une avalanche.

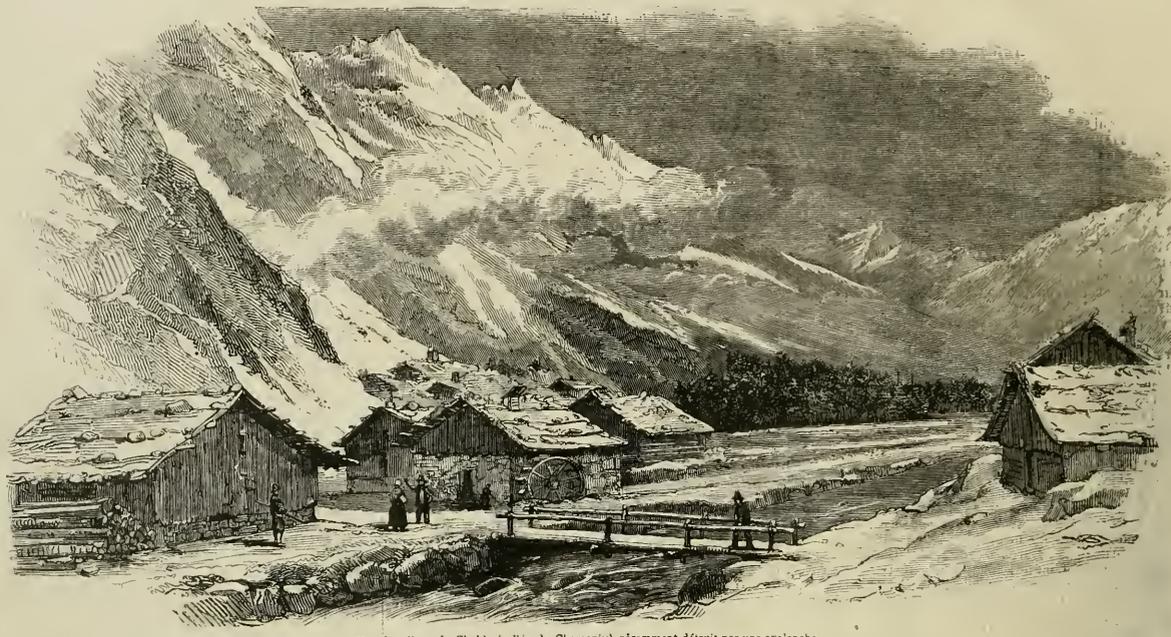
On écrit de Chamnux, le 17 février: « La grande quantité de neige tombée ces jours derniers nous faisait craindre quelque malheur... Le 13 février, à sept heures du soir, un craquement terrible se fit entendre: nous avançâmes, descendant du haut des Aiguilles-Rouges, devant le hameau du Clable (dépendance du hameau des Prats, à 2 kilom. près du Prieuré). Ce hameau, composé de cinq maisons et de plusieurs usines abonnées par l'Arve, était situé au bas d'un couloir très-rapide; l'avalanche rouvra tout, coubla le lit de l'Arve, et l'avalanche arriva dans la plaine. Onze personnes d'une même famille, rassemblées dans la chambre commune de leur maison, ont été protégées par la résistance d'un mur, et ont pu se sauver à travers les débris de leur habitation; quelques autres ont été retrouvés vivants sous la neige et les débris, mais le reste est enseveli sous l'amas de neige. »

« Le premier qui put se dégager courut au hameau des Prats demander des secours. On s'empressa de toutes parts; mais il était impossible de reconnaître même l'emplacement des maisons. L'épaisseur de la neige récemment tombée et le danger des avalanches empêchèrent d'aller chercher du secours au Prieuré. Ce ne fut que le 16 au matin que le son lugubre du tocsin donna l'alarme aux habitants du chef-lieu de la vallée. Presque tous se portèrent aussitôt sur le lieu du

sinistre; là un spectacle déplorable s'offrit à nous. Des masses de neige amoncelées couvraient tout : çà et là quelques poutres, quelques pignons de mur sortaient de ce blanc lin-

ceul. On ne savait même pas sur quel point sonder pour arriver à telle ou telle maison. Deux jours de recherches ont fait découvrir six personnes vivantes et sept cadavres; mal-

heureusement on a peu d'espoir que, parmi les individus nombreux encore dont on n'a pu retrouver les traces, quelques-uns aient survécu.



Vue du village du Chable (vallée de Chamonix), récemment détruit par une avalanche.

« Toutes les provisions, les bois, les denrées, etc., ont été ensevelis sous la neige ou emportés dans l'Arve. Les malheureux qui survivaient à ce désastre n'ont aucune ressource contre la famine; et telle est cette année la misère dans no-

tre vallée, qu'ils peuvent à peine espérer quelques secours des habitants les plus aisés. On pense que notre gouvernement leur viendra en aide.
« La vallée de Chamonix est connue de toute l'Europe.

Pendant l'été, c'est un lieu de plaisance où les étrangers abondent de toutes parts. Nous espérons que parmi ces voyageurs quelques-uns se souviendront de nous et prendront pitié de nos malheureux concitoyens. »

Exposition de quatre tableaux de maîtres italiens, au bénéfice des indigents.

Les amateurs de peinture sont fort occupés par le temps qui court. Outre l'exposition du Louvre qui approche, celle de la société des peintres qui va finir, celle de la société des amis des arts, qui a lieu au Louvre, et les ventes importantes qui appellent la foule rue des Jeûneurs, voici encore, depuis quelques jours, une autre exposition qui attire le public dans le local de l'ancienne mairie du 2^e arrondissement. Cette dernière exposition est des plus modestes par le nombre des tableaux, elle n'en contient que quatre; mais elle n'en a pas moins une grande importance, car elle annonce deux Raphaël, un Titien et un Botticelli. Le tableau de Botticelli représente une femme personnifiant l'Abondance. C'est un document intéressant pour l'histoire de la peinture florentine primitive. Quand on pense que cet artiste naquit quelques années avant Péruçin et Léonard de Vinci, et qu'il mourut seulement quatre ans avant ce dernier, on est étonné de le trouver aussi arriéré vis-à-vis de ces deux grands peintres sous le rapport de l'exécution, quand il est si près d'eux par la chronologie. — Le sujet du Titien est *Lucrece et Tarquin*. *Lucrece* nue s'abandonne à la mort en victime résignée. *Tarquin*, vêtu d'un riche costume hongrois, la tient par les cheveux et lève son épée pour la frapper; un jeune nègre regarde la scène par une croisée. Cette toile importante de l'école vénitienne, signée du nom de Titien, a été acquise à Naples, où elle était citée, dit la notice, comme une œuvre éminente du maître. — J'arrive au Raphaël. Celui dont nous reproduisons ici le trait appartient à la première manière du maître et représente *l'Ange de la paix*. Ses regards sont dirigés vers le ciel et son pied repose sur un petit globe, au milieu de la mer, comme pour signifier sans doute que la terre, le séjour de l'homme, n'est pas de son domaine. Il existe dans la collection impériale de Venise un dessin original de ce tableau, par Raphaël lui-même. M. Calamatta est occupé en ce moment à le graver. Le célèbre peintre allemand Overbeek disait, en rendant compte de ce tableau dans *l'Atteille*, journal artistique qui s'imprime à Rome: «..... Il arrivera peut-être, lecteur, ce qui m'est arrivé à moi-même, je te le confesse ingénument;... Pleinement satisfait de l'ensemble, on ne sait qu'admirer l'harmonie de cette œuvre. Les négligences apparentes que tu crois peut-être y trouver sont non-seulement excusables, mais nécessaires, et tu te sens poussé à crier: O admirable peinture sortie de ton oubli, va et montre-toi au monde, et donne-lui la paix!» Malheureusement la paix sans conteste n'est ici pas que pour les hommes de bonne volonté et chez nous les hommes de mauvais-volonté abondent, qui, malgré les candides paroles du peintre allemand, contesteront l'origine prétendue de cette peinture, tout en reconnaissant l'élegance et



L'Ange de la Paix, d'après Raphaël.

le charme qui règnent dans la composition. — C'est surtout pour l'autre tableau de Raphaël qu'il serait du plus vif inté-

rêt de dissiper les doutes; car c'est une œuvre vraiment admirable et digne de figurer dans un musée. C'est la fameuse Sainte Famille dite la *Vierge de Lorette*. A l'exception de quelques parties, entre autres la tête de saint Joseph, peintes d'une manière plus profonde que Raphaël n'avait coutume de le faire, l'enfant Jésus, qui s'éveille et tend les bras à sa mère, rappelle son exécution et serait un des plus beaux enfants créés par son pinceau; la tête de la Vierge, qui le regarde en soulevant le voile qui le couvrait, est adorable de candeur et de chaste amour. Tout cela, à l'exception de quelques repeints, peu importants du reste, pourrait être signé du nom de Raphaël; mais cela ne l'est pas; et la porte est ouverte sur le vaste champ des conjectures. Ce qui complique la question, c'est qu'il y a des vierges de Lorette à Naples, à Rome, à Milan... Ce qui ne la tranche pas le moins du monde, c'est que nous en avons une à notre musée, car il paraît que c'est une affaire dans laquelle nous avons été mystifiés; et ce qui l'éternise, c'est qu'on ne sait ce qu'est devenu l'original. C'est toute une histoire. L'original fut exécuté par Raphaël pour le pape Jules II, et placé à Rome à l'église Santa-Maria-del-Popolo, où Sandrart le vit en 1575. Lanzi et quelques autres historiens se montrent assez disposés à croire que ce fut lui qui passa au couvent de l'église de Lorette, à qui un nommé Lottorius de Rome le donna en 1717. Mais, on le voit, il y a déjà ici une lacune réelle dans la tradition. Ce n'est pas la seule. Le tableau conservé à Lorette n'était exposé que pendant les grandes fêtes. Lors de la conquête de l'Italie, les moines, ayant reçu du pape l'ordre de livrer la madone aux Français, substituèrent, dit-on, une copie à l'original, qu'ils mirent en dépôt chez un particulier. Celui-ci, ayant acquis plus tard, à la vente des tableaux de Santa-Susanna, à Rome, un tableau traitant le même sujet, aurait consenti à vendre l'original à un artiste instruit de ces circonstances, sous la condition de ne pas en révéler la véritable origine. C'est de cet artiste que le propriétaire actuel du tableau l'a acheté sans garantie d'authenticité, il y a environ sept ans. L'attention de ce dernier ayant été éveillée par la beauté du panneau tombé en sa possession, il se mit à faire des recherches sur son origine, et c'est alors seulement que l'artiste lui révéla les faits que nous venons de raconter. Leur ensemble ne constituerait peut-être pas pour le public des éléments suffisants de conviction; il y a à un sujet de discussion très-ardue et très-délicate, et il est à désirer que des communications faites par les amateurs éclairés répandus en Europe mettent un jour le propriétaire à même d'éclaircir complètement ces difficultés. — Ce qu'il y a de certain, et cela doit suffire à exciter la curiosité des personnes qui visiteront l'exposition de la rue Pinon, c'est qu'elles y verront une magnifique peinture, et qu'elles feront en même temps une bonne action, car l'exposition a lieu au profit des indigents.

Damoiseaux et damoiselles au XIX^e siècle, chronique par Valentin.



AVANT LE CARROUSEL.



PENDANT LE CARROUSEL.



APRES LE CARROUSEL.



LE PRIX DU TOURNI.

Chronique musicale.

Voici que déjà nous touchons bientôt au terme de la saison musicale, et nous n'avons encore qu'un petit nombre de concerts à mentionner. Il est vrai qu'on ne sonnerait guère de se plaindre de cette rareté de triples et quadruples croches, si elle n'était, malheureusement, un des signes les plus certains de l'état de gêne où se trouvent, cet hiver, toutes les classes de la société. La musique étant dans nos mœurs un objet purement de luxe, au moindre embarras financier qui survient, les musiciens sont nécessairement des premiers à subir les tristes conséquences de la détresse publique. Nos modernes métronômes sont comme une sorte de baromètre vivant et parlant, d'après lequel le premier observateur venu peut fort bien apprécier la situation plus ou moins prospère de la fortune d'un pays. Au reste, en disant que les concerts sont rares, on ne prétend pas dire d'une rareté relative; car, l'un de ces derniers dimanches, on en comptait cinq dans la même journée. D'après le peu de cette année, que l'on s'imagine ce que les années précédentes voyaient, à pareille époque, couler de flots d'harmonie et de mélodie, briller d'éclatants arpegges, voler de rapides gammes chromatiques! C'était là un vrai cataclysme de notes, dont l'art retirait, si l'on veut, un assez mince profit, mais rendit inévitable par le nombre, qui va toujours croissant, des individus voués à la carrière d'artiste musicien; si bien que le moindre salon a maintenant son homme de génie, pianiste imberbe, violoniste précoc, compositeur de la plus grande espérance, ou l'un s'efforce de produire, de populariser. Et qui de plus simple pour cela qu'un concert? Le concert, se dit-on, est au musicien ce que le salon est au peintre. Une seule différence, à la vérité très-importante, existe entre les maîtres d'exposer une partition et un tableau: pour voir celui-ci, le public n'a qu'à se présenter tout simplement à la porte du Louvre, et lui est tous les jours gratuitement ouvert; pour aller écouter celle-là, il faut au contraire se munir d'abord d'une carte d'entrée qui n'est point billet de faveur. Ici commence, pour les Mécènes actuels, une série de mouvements stratégiques des plus curieux. On sait de reste à quelle tactique inouïe doivent souvent avoir recourus les personnes officiellement chargées du placement des billets de concert: d'autant que chacune, ayant, comme nous l'avons dit, son héros particulier, il en résulte forcément une réciprocity de procédés, d'arguments, de subtilités, donnant naissance par fois à des scènes extrêmement plaisantes, ou le contraire, selon la disposition d'humeur de celui qui est assés heureux pour demeurer spectateur désintéressé de ces p-tes comédies du monde. Les maîtres de maison ont au moins, cet hiver, un prétexte honnête et décent d'accorder plus discrètement leur protection immédiate. Les questions d'amour-propre individuel, ou, comme on dit en politique, d'intérêt privé, ont fait place aux préoccupations beaucoup plus graves des besoins généraux. Aussi, parmi les concerts qui ont eu lieu jusqu'à présent, une bonne partie n'est autre chose qu'un des formes infiniment variées dont la bienfaisance se revêt, dans les temps de crise, pour séduire et charmer ceux qui ont les moyens de venir au secours des malheureux. C'est ainsi qu'en un même jour, nous avons eu un concert dans les salons de M. Pleyel, au bénéfice de la Société allemande de bienfaisance; un concert-spectacle à la salle des Menus-Plaisirs, au bénéfice des inondés de la Loire; une représentation musicale au théâtre de l'École lyrique, au profit de la caisse de pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

Chacune de ces solennités offrait aux amateurs ses attraits particuliers. Le programme du concert au bénéfice de la Société allemande de bienfaisance était riche et varié. Le beau septuor de Hummel en faisait partie; il a été parfaitement interprété par MM. Dorus (flûte), Verroust (hautbois), Rousselot (cor), Friderich (alto), Ehrmann (violoncelle), Goussif (contre-basse) et Sigismund Goldschmidt (piano). Ce dernier a fait encore applaudir son talent pur, correct, consciencieux et brillant à la fois, dans une fantaisie de sa composition sur des motifs de Don Pasquale, et dans le duo pour deux pianos composé par Thalberg sur des motifs de Norma, qu'il a exécuté avec M. Schollé, autre pianiste distingué entre les innombrables pianistes qui fourmillent aujourd'hui dans le monde musical. — Mademoiselle Emma Babutz, chanteuse allemande arrivée depuis peu à Paris, a dit avec un remarquable talent, une belle voix fraîche et étendue, une sensibilité exquise, un fort bel air de Mozart, plusieurs mélodies de Schubert et de Rossini, une chanson suisse de sa propre composition, et une valse de Briot. — Le jeune Théodore Pixis, neveu du célèbre pianiste compositeur de ce nom, que le public difficile des concerts du Conservatoire avait, huit jours auparavant, encouragés de ses applaudissements aussi flatteurs que rares, a étonné l'auditoire de cette année par la manière vraiment surprenante dont il a joué sur le violon une fantaisie de sa composition sur des motifs d'Ernani, et les variations du Carnaval de Venise, composées par Ernst.

À la soirée qui a eu lieu dans la salle des Menus-Plaisirs, madame Du roux, l'inimitable chanteuse, et M. Ponchard, ont profités, au profit des inondés de la Loire, les délicieux trésors de ces lignes vocales et de cette méthode excellente, que tous les chanteurs les mieux doués par la nature en vigueur et au déclin de la voix, doivent envier à nos deux célèbres professeurs. — Le concert a été suivi de la représentation d'un opéra-comique en un acte, dont l'économie sociale qui fréquentait, il y a une dizaine d'années, les salons de M. de Castellano, avait eu les prémices dans ces temps-là. Le libretto de cette pièce, qui n'est pas sans mérite, est d'un noble amateur; la musique est de M. de Flotow. Elle reforme, au milieu de quelques inexpériences, des mélodies charmantes. On y découvre aisément le même jet facile, heureux, élégant, d'où ont plus tard décollé les ranti-

lons de l'École du Cambrésis, à l'opéra-Comique, et de l'Amazone pines, à l'Académie royale de Musique. On a vu avec plaisir dans cette représentation la jolie figure de madame Anna Thillon, toujours aussi jolie qu'on l'a connue au théâtre de la rue Favart. Elle avait accepté par complaisance de se charger du rôle principal de la pièce de M. de Flotow. Sa voix a semblé avoir acquis plus de force en même temps qu'elle n'a rien par le ton de sa qualité ni de son timbre accentué. Les autres rôles étaient remplis par M. Ponchard fils, le futur débütant de l'Académie royale de Musique, MM. Lefort et Guignot.

Le même soir, à la même heure, la Société musicale, dirigée par M. Amélie Raoul, exécutait, au charmant petit théâtre de l'École lyrique, situé rue de la Tour-d'Auvergne, une des plus gracieuses partitions de M. Adolphe Adam, *Le Génie*. C'était, comme nous l'avons dit, au bénéfice de la caisse des pensions et secours de l'association des artistes musiciens. Cette soirée avait été de particulier que, pour la première fois, le public d'un théâtre de Paris entendit mademoiselle Chérie Courant, cantatrice distinguée, sur qui l'administration du troisième théâtre lyrique fonde de grandes espérances. La manière dont elle a joué et chanté le rôle de Régine lui très-favorablement augurer de l'avenir, bien que ce rôle ne soit pas celui des fragments du *Maitre de Chancel*, dans lesquels on a applaudi mademoiselle Leclère, spirituelle actrice également attachée au nouveau théâtre musical, ont joyeusement terminé cette représentation. — Annonçons en passant que le théâtre lyrique qui va, l'hiver prochain, se substituer au théâtre du Cirque, est définitivement autorisé par le ministre à prendre le titre d'*Opéra national*.

Les concerts de bienfaisance sont à l'ordre du jour. Après ceux dont nous venons de parler, en voici d'autres qui se préparent; car de tous côtés on rivalise de zèle et de talent pour soulager les misères, si nombreuses cette année. — On annonce pour dimanche prochain, à la salle des Menus-Plaisirs, l'exécution d'une œuvre nouvelle du célèbre auteur de l'ode-symphonie *le Désert*. Cette fois M. Felicien David a pris pour héros Christophe Colomb, et pour drame la découverte de l'Amérique. Après avoir musicalement retracé les vives impressions qui l'avaient frappé à l'aspect du ciel azuré de l'Orient, de l'immense solitude de sable, de la caravane, du sinouï, des miroirs, de toute cette nature de feu, si différente de celle que nous voyons tous les jours, notre poète-musicien va sans doute nous montrer son génie sous une face toute nouvelle, en nous d-peignant à sa façon les péripéties de cette terrible époque, dont le théâtre n'a fait un vaisseau suspendu entre deux abîmes également innommables, le ciel et la mer. Par un sentiment général, digne des plus grands éloges, tel que les véritables artistes en ont souvent, M. Felicien David a voulu que la première audition de sa nouvelle ode-symphonie fût une bonne action. La recette de ce concert se a versée dans la caisse des pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

L'Œuvre de la Miséricorde, tel est le nom d'une société de bienfaisance qui a pour objet de venir en aide aux pauvres honteux de la ville de Paris. Dans les deux dernières années, cette pieuse institution a trouvé de grandes ressources dans les produits de quelques concerts. M. Edouard Rodrigues, amateur d'un mérite éminent, s'est empressé de mettre à sa disposition sa remarquable intelligence; et, sous sa direction, une nombreuse masse chorale, composée de l'élite des classes les plus élevées de la société parisienne, a deux fois réussi à exécuter avec un ensemble rare des fragments importants de quelques oratorios de Hændel. Ses premiers succès ont encouragés les bienfaisants et bienfaitrices sociétaires, et nous pouvons, dès à présent, faire part à nos lecteurs des beaux projets qui s'élaborent, et qui vont dans peu de jours se réaliser. Il ne s'agit de rien moins que d'exécuter en entier le fameux oratorio de Mendelssohn, *la Conversion de saint Paul*, cette œuvre savante, depuis dix ans populaire en Allemagne, et dont la Société des concerts du Conservatoire n'a encore osé faire entendre que deux ou trois morceaux. Pour mener à bonne fin cette louable et courageuse entreprise, l'Œuvre de la Miséricorde s'est associée au Cercle musical des amateurs. L'un possède les ressources vocales, l'autre est un bataillon complet d'instrumentistes, habité à manœuvrer sous le commandement de l'archet de M. Tilmant. De cette association il est résulté une imposante réunion de plus de deux cents exécutants, voix ou instruments, presque tous amateurs qui s'apprêtent à faire merveille. Le programme suivant expose clairement le double résultat qu'on se propose d'atteindre :

- 1° La disette, qui accroit la misère et les souffrances des malheureux, engage les Dames de l'Œuvre de la Miséricorde, secondées par le zèle des membres du Cercle musical, présidé par M. C. de Boz, à redoubler d'efforts pour venir en aide aux pauvres honteux et aux familles des artistes dans le besoin. Cette réunion et ce concours réciproque et gratuit donnent le seul moyen possible d'exécuter ces oratorios, si célèbres en Allemagne et en Angleterre, atteignant ainsi un but d'art et de clarté. Trois concerts seront donnés cette année : on exécutera à grand orchestre, sous la direction de M. Ed. Rodrigues, salle Herz, à huit heures du soir : *PARIS*, de Mendelssohn, ou *la Conversion de saint Paul* (paroles françaises de MM. Bourges); et *Judas Machabée*, de Hændel (paroles françaises de M. Ed. Rodrigues), avec l'instrumentation de 1746.
- 2° concert, le vendredi 19 mars, (PATLUS.)
- 3° concert, le vendredi 26 mars, *Judas Machabée*, précédée d'une *Symphonie de Mozart*.
- 4° concert, le mardi 15 avril, (PATLUS.)

L'orchestre, de cent musiciens, sera conduit par M. Tilmant. Les chœurs seront chantés par cent vingt voix. — Les produits de ces trois concerts seront mis en commun : deux tiers reviendront à l'Œuvre de la Miséricorde, et l'au-

tre à la caisse de pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

Le programme de ces artistiques et charitables solennités est suivi du nom de plus grande dames patronesses, parmi lesquelles on remarque ceux de mesdames la comtesse Rodolphe Appony, la princesse de Beauvau, la marquise de Bonvouloir, la princesse de Craon, madame Charles de Boz, la duchesse de Narbonne, la princesse de Poignac, la marquise de Turanne, la baronne de Vetry, madame de Villiers, etc... Voilà qui promet des fêtes splendides, dignes en tout point de notre grand monde parisien.

Il y a peu de jours, quelques personnes avaient été invitées à se rendre rue de Laval, dans les ateliers de M. A. Cavallé-Goll, pour y entendre le nouvel orgue que cet habile et savant facteur vient de construire, sur la commande du gouvernement, pour l'église cathédrale d'Ajaccio. C'est un nouveau chef-d'œuvre à ajouter aux grands orgues de Saint-Jenis, de la Madeleine et du Panthéon, sorties de la même fabrique. M. le chevalier Neukomm, le célèbre doyen des organistes, a fait apprécier les nombreuses beautés, de puissance, de force, de variété, d'homogénéité, qui font de cet instrument, chaque fois qu'on en entend d'admirables, un des plus justes sujets d'admiration qui puissent frapper l'organisateur. Trois improvisations de style différent, et toutes trois d'une science profonde, ont valu à M. Neukomm des témoignages de sympathie encore plus affectueux qu'il n'était bruyants. L'habitude de n'entendre ces sons religieux qu'aux cérémonies de l'église semblait imposer une sorte de retenue aux applaudissements; mais c'était principalement sur les visages qu'on lisait l'émotion qui était dans tous les cœurs, et l'on ne savait lequel des deux paraissait plus merveilleux, de l'orgue ou de l'organiste.

On doit voir avec plaisir l'extension qu'a prise, dans ces derniers temps, l'industrie du facteur d'orgues. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous rapportons cet extrait d'une statistique spéciale. « Dans le premier tiers de ce siècle, on a à peine construit ou réparé cent orgues dans toute la France, et depuis quinze ans, on en a établi plus de quinze cents, sans compter les diverses espèces d'orgues expressives adoptées dans les petites églises ou chapelles. Avant 1850, on n'aurait pas pu rassembler dans toute la France vingt ouvriers facteurs; aujourd'hui, on en rentrait facilement plus de trois cents, qui travaillent sous la direction d'une vingtaine de facteurs établis. » Il est juste de dire, et tout le monde le reconnaît, que M. A. Cavallé s'est placé au premier rang dans cette belle industrie. La construction de l'orgue d'Ajaccio ne pouvait donc pas être confiée à de meilleurs maîtres.

N'oublions pas, avant de terminer cette chronique, de mentionner encore un concert de bienfaisance digne du plus grand intérêt, qui a été donné au profit de la Société des Croisés, à la salle Saint-Jean. Il n'y avait pas, à d'ailleurs, que de la musique dans cette soirée. Une remarquable allocation de M. Dupin, un beau discours de M. Maréchal, un autre de M. le docteur Siry, une *Ode à la Croix*, de M. Escoffier, enfin une pièce de vers de M. Émile Deschamps, ont précédé la partie purement musicale, confiée à mademoiselle Nau, MM. Dupont, de Kotski, Lefebvre et Levasseur. De plus, on remarquait à l'entrée de la salle le bûcher en carton-pierre, composition gracieuse inspirée par la Croix, l'œuvre d'une jeune artiste, mademoiselle Hélène Hebert, dont les productions occupent une place honorable à l'exposition prochaine.

GEORGES BOUSQUET.

CONCOURS LITTÉRAIRE. — La Société Philotechnique de Paris, ayant reçu de M. le ministre de l'instruction publique une somme de cinq cents francs, pour l'année 1847, vient de décider que cette somme ferait les fonds d'un prix qui serait décerné à l'auteur du meilleur ouvrage sur le sujet suivant :

« Rechercher l'influence que l'esprit public et les mœurs, en France, ont exercées sur les diverses phases de la comédie depuis Molière. »

La Société ne demande pas une revue complète des auteurs comiques, encore moins une nomenclature de toutes leurs productions depuis Molière. Ce qu'elle propose, c'est un examen littéraire et philosophique des œuvres comiques qui ont paru sur notre théâtre avec le plus de succès. C'est une appréciation de l'influence qu'ont exercée, à diverses époques, les mœurs sur la comédie, et, accessoirement, le comique sur les mœurs.

Nous avons vu que sera admis au concours s'il n'est religieusement français.

L'auteur ne se fera pas connaître. Son manuscrit portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté indiquant son nom et sa demeure.

Les ouvrages devront être remis, francs de port, le 51 décembre, au plus tard, à M. le baron de LAPORTE, secrétaire-perpétuel, rue Saint-Lazare, n° 7, à Paris.

Les manuscrits envoyés au concours ne seront pas rendus. Les auteurs en pourront faire prendre une copie, à leurs frais. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 500 fr. Il sera décerné, s'il a lieu, dans la séance de mai 1848.

Les membres résidents, honoraires et associés libres ne sont pas admis au concours.

Dernier voyage de Dumont d'Urville (1).

(Troisième et dernier. — Voir les numéros 97 et 105.)

Après avoir achevé l'exploration de l'Océanie, Dumont d'Urville s'était dirigé vers l'Amérique du Sud, la Tasmanie. Cette traversée dura plus de deux mois. Quand, le 12 décembre 1839, *L'Astrolabe* et *la Zélée* jetèrent l'ancre à Hobart-Town, elles étaient dépourvues de la dessalerie qui s'était déclarée à bord au départ de Sumatra. *L'Astrolabe* avait perdu trois officiers, deux matres ou matelots; il lui restait de nombreux malades dont la guérison semblait désespérée. L'équi-

(1) 54 vol. grand in-8; et Atlas, Gide et Comp.



page de la Zélie n'avait pas été moins cruellement atteint par le fléau. Le commandant de l'expédition s'occupait tout d'établir à terre un hôpital pour les malades; puis il fit faire aux deux corvettes de nombreuses réparations dont elles avaient besoin; car il avait raison « d'entreprendre, selon ses propres expressions, une nouvelle pointe dans les glaces, qui l'entraînait depuis longtemps. »

« Hobart-Town, dit-il, est assise sur un terrain ondulé, formé de petites collines à pics assez roides, qui s'étendent jusqu'au pied du mont Wellington. Ses rues sont droites et se comptent généralement à angle droit; mais toutes ne sont pas encore garnies de maisons des deux côtés. De nombreuses constructions s'élevaient chaque jour, et avant peu Hobart-Town présentera l'aspect d'une de nos grandes cités européennes. J'avais déjà visité cette ville lors de mon premier voyage de circumnavigation; mais, dans l'espace de dix ans, elle avait complètement changé d'aspect. La population presque triplée s'élevait alors à 12 ou 13 mille âmes. Il ne faut pas chercher à Hobart-Town des monuments remarquables par leur architecture et leur grand le construction. L'hôtel du gouverneur, établi sur le bord de la mer, est entouré par un jardin où s'élevaient encore quelques beaux arbres, dont les autres parties de la ville se trouvent totalement privées. Sa construction n'a rien de remarquable; du reste, on s'occupe, dit-on, d'en bâtir un autre en dehors de la ville... Quelques beaux magasins se font remarquer dans la ville, qui possède en outre un hôpital pour les condamnés; une banque, un bureau de poste, un palais de justice, une prison, une maison de correction et plusieurs églises. Les casernes sont situées sur le haut d'une colline... Au bord de la mer s'élevaient les bâtiments de la douane... »

« La côte méridionale de la Tasmanie est, comme on le sait, découpée par plusieurs baies où les navires trouvent d'excellents abris. La baie des Tempêtes est vaste et profonde, mais elle est faiblement défendue contre les vents de sud-ouest; la rivière Derwent est navigable pour les plus grands navires jusqu'à Hobart-Town; là, elle se rétrécit, et après avoir formé un coude, elle remonte dans l'intérieur des terres. C'est sur ses bords que se trouvent situés les principaux établissements anglais; les plaines au milieu desquelles la rivière roule ses eaux sont toutes couvertes de culture, et bien que les villages, dont les Anglais énumèrent les noms avec orgueil, ne comptent pas, pour la plupart, plus de douze à quinze maisons, il est probable qu'avant peu, grâce à l'industrie et à l'activité anglaises, l'île entière de Van-Diemen sera aussi peuplée et aussi bien cultivée qu'un de nos départements du centre de la France. Déjà des routes, parfaitement entretenues, établissent des communications entre tous les points du littoral du nord au sud. Des voitures publiques, conduites en poste et partant régulièrement d'Hobart-Town, franchissent en 48 heures la distance qui sépare cette ville du Port-Darby, situé dans le détroit de Bass. Tout le long de cette route, on a percé, de distance en distance, de petits clochers coquettement bâtis, autour desquels viendront se grouper, avant peu, de nombreuses habitations. »

« Le premier janvier 1840, à quatre heures du matin, l'*Astraldale* et la Zélie étaient sous voile lorsqu'elles aperçurent le mont de M. Gouill, le peintre de l'expédition, et des dernières victimes du fléau. A son grand regret, Dumont d'Urville ne put pas aller rendre les derniers devoirs à ce jeune artiste, dont il louait le caractère, que le laboureur, les corvettes, couvertes de toile, durent continuer à s'éloigner d'Hobart-Town; le 2, elles allèrent dans la baie des Tempêtes; le 5, elles perdirent de vue les terres de la Tasmanie, et elles coururent dans le sud.

« A cette époque, il restait encore sur la zone du pôle sud un vaste espace à explorer, entre le 120° et le 160° degré de longitude orientale. C'était là, dit Dumont d'Urville, que je voulais conduire nos corvettes en partant d'Hobart-Town; je ne me doutais pas qu'un navire de commerce anglais nous avait précédés d'une année dans ces parages; je n'avais encore aucune connaissance des îles *Valley* ni de la terre *Sabrinus*, dont la découverte avait été faite une année avant notre apparition dans ces parages. » En prenant sous sa responsabilité personnelle une nouvelle tentative pour pénétrer dans les glaces, Dumont d'Urville voulait seulement constater quel était le parallèle sous lequel il rencontrerait les glaces solides, et tâcher de découvrir le pôle magnétique.

« Le 16, à trois heures vingt-cinq minutes du matin, la vigie signala la première glace. Ce n'était qu'un glaçon de petite dimension; mais quelques heures après d'autres glaces se montrèrent à l'horizon, au nombre de cinq à six. On n'était alors qu'au 66° degré de latitude. Le 18, par le 66° degré, divers indices annonçaient le voisinage d'une côte; le 12, en effet, M. Dumont aperçut la terre Adélie, mais il ne put pas s'y découvrir.

« Nos matelots, pleins de courage et de bonne volonté, paraissaient gais et contents, dit Dumont d'Urville. Ils avaient préparé des longtemps une cérémonie semblable à celle qu'on pratique à bord des navires au passage de l'équateur; et les acteurs, après m'en avoir demandé la permission, se tenaient prêts à paraître sur la scène lorsque nous arrivâmes sous le cercle polaire. J'ai toujours pensé que les farces grossières dont les matelots ont l'habitude de gratifier ceux qui, pour la première fois, franchissent les limites équatoriales, étaient d'un bon effet à bord d'un navire, où les distractions sont si rares pour les marins, et où souvent l'oisiveté et l'ennui, qui en est la suite, jettent le découragement dans les équipages. Aussi, loin de m'opposer aux scènes burlesques que préparèrent nos matelots, je leur déclarai que je serais le premier à m'y soumettre; seulement en raison de la température, je leur défendis de jeter de l'eau sur le pont, ni de soumettre personne à des ablutions qui ne sont supportables que sous la zone torride; je leur laissai, du reste, le soin d'inventer le genre de cérémonie auquel ils désiraient soumettre les habitants de l'*Astraldale*, et l'on va voir que dans cette cir-

constance leur génie ne leur fit pas faute. Nous avions atteint le 66° degré de latitude sud, tout nous faisait espérer que bientôt nous aurions franchi le cercle polaire antarctique, et, suivant l'habitude, je fus prévenu officiellement que le lendemain j'aurais la visite du père Antarctique. Après une pluie de riz et de haricots lancés du haut des lunes, je reçus un postillon monté sur un phoque qui m'apporta le message de son fantasque souverain. Je ferai grâce au lecteur du costume de ce singulier ambassadeur et du contenu de son épître; je vis avec plaisir que nos marins avaient changé la cérémonie du baptême habituel de la lune en celle d'une communion sous une seule espèce, celle du vin, qui devait leur être plus profitable, et je n'eus pas d'objections à faire. »

« Un des officiers de l'*Astraldale*, M. Compvuit, a publié la singulière épître que le père Antarctique fit remettre au commandant de l'expédition, et nous croyons, quoi qu'en ait dit Dumont d'Urville, qu'elle est assez caractéristique pour mériter une mention.

ANTARCTIQUE XIXe du nom, au capitaine de vaisseau Dumont d'Urville, commandant l'*Astraldale*, salut et amitié.

Voici la seconde fois que votre navire se trouve aux portes de mon empire le plus arctique; j'ai eu donc qu'il eût de mon devoir, en voyant tant d'audace et de persévérance, d'entrer en pourparlers avec vous. Quelque nom que vous donniez à ma capitale, elle n'en sera pas moins honorable pour moi.

« Avant la révolution de juillet, moi, si ce n'est Cook, que m'avait recommandé mon frère *Ligna*, n'avait pu pénétrer dans mon empire; mais à présent que mes sujets rebelles, prenant exemple sur ceux de votre roi, ont mis mes gardiens et mes gardes municipaux, je ne puis opposer à la curiosité des navigateurs que quelques glaçons, encore ne faudrait-il pas qu'ils eussent toujours affaire à des navires comme l'*Astraldale*.

« Cette année, l'hiver n'a pas été rigoureux; en sorte que mes glaçons ne sont pas bien approvisionnés; nul obstacle convenable ne s'oppose donc à votre entrée dans mes États. Ne vous effrayez pas de quelques glaçons étars sur mes frontières; ce sont de petits encouragements que je vous envoie.

« Vous entrer à donc dans mes États; mais vous vous conformez à vos lois aïtées exigées par notre loi; vous avez été baptisés par moi, révérez vous communierez avec moi; l'eau vous a purifiés dans votre baptême tropical; pour entrer chez moi, vous communierez sans les espèces du pain et du vin; seulement, commandant, je vous prévins que mes cotes sont un peu désagréables.

« La bière dont j'avais fait provision pour vous est presque épuisée; aussi faut-il que je la ménage.

« Tout fois, j'espère vous recevoir, moi et ma cour, demain lundi, au fort de mon empire.

Fait, en notre palais impérial, à Péteropolis, lat. 90° 00' 00", long. 00° 00' 00", dans toutes les directions, ce jour-là, dimanche 19 du mois solsticial, année 1839 de l'ègre polaire.

ANTARCTIQUE.

Pour copie conforme : PETROPOLE, Premier ministre.

P. S. Notre ambassadeur Gœolithe sera, comme à l'ordinaire, logé et défrayé par le navire visite.

Le lendemain, en effet, l'ingénieur des régions polaires vint de la part de son souverain frère du père la *Ligna*, accompagné du premier ministre Péteropolite, annoncer au commandant Dumont d'Urville l'arrivée du souverain et de sa cour, conformément à la lettre reçue la veille. Un envoyé qui avait le plus grand rapport de costume et de manières avec Robert-Macaire prit le commandement de l'*Astraldale* pour lui faire franchir le point dangereux du cercle polaire ou son souverain l'attendait. Les ordres se succédaient avec tumulte. « Brassez bâbord la civadière! larguez la balancière du contre-cacatois de peruche, etc. » Pendant ce temps, l'ingénieur des terres polaires, armé d'une boussole d'inclinaison improvisée par le charpentier, ornée d'une aiguille en fer-blanc, occupait et gourmandait les timoniers qui écrivirent les résultats de ses observations :

1° plan perpendiculaire. — Haut 18° 15' 12" 14" 25" etc. Bas 75° 2' 45' 15' 12" etc.

Enfin, on héla un navire et l'on vit apparaître le père Antarctique légèrement vêtu d'une veste blanche, ruisselant de sueur, quoiqu'il fût abrité sous un parasol, et tenant au bras madame son épouse, une grosse doudou, représentée par un novice. Il s'avança gravement vers la diuette et présenta au commandant sa cour, ainsi composée :

« Le grand chancelier, habillé en requête, armé d'un chapeau à chaque de trois pieds de hauteur, en toile goudronnée, avec une énorme cocarde, d'un habit à queue et d'une épée en civadière.

« Un abbé et toute une séquelle d'enfants de chœur, de bedaux et de sottes; c'était un gaillard de six pieds, qui paraissait faire un quel peu canonique à madame Antarctique.

« Un matérialiste habillé en charlatan, et qui remorquait après lui une masse de squelettes, de peaux d'ânes, etc.

« Un gabier peint à la chaux en pingouin, et qui distribuait des gâteaux au matérialiste qui prétendait l'em-pailler.

« Un phoque, dont le père Antarctique fit présent au commandant comme une espèce particulièrement curieuse.

« Un aubé avait été préparé à tribord, près du grand mat. L'abbé, suivi de tous les enfants de chœur, bedaux, etc., s'y dirigea avec componction, se recueillit un instant, purifia le pain et le vin, cassa une croûte, s'administra une bonne rasade, puis se rebourna vers les fidèles qui l'entouraient, il leur adressa un sermon que nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire. Il avait pris pour texte :

FINISSE TERRE GLORIA.

C'est aux confins du monde l'été l'immortalité. (Ces paroles sont tirées de saint Paul-avant, chap. iv, verset 18.) Et si se terminait ainsi :

« ... Ce n'est pas précisément sur votre bonne mine que le père Antarctique s'est décidé à vous recevoir... mais la saison n'a pas été favorable, et sans la sage administration du ministre de l'intérieur Prioritas, on eût complètement manqué de glace cette année. Comme il n'a plus que quelques glaçons à opposer sur les frontières de son empire, le père Antarctique s'est décidé à traiter, à vous recevoir sous son toit, et à partager avec vous son pain et son sel. Oubliez nos querelles passées, *patz volucium*. Avancez; *hic est donus*. Entrez et rafraîchissez-vous, c'est ce que je vous souhaite. »

« Le sermon terminé, la cérémonie commença. Le commandant Dumont d'Urville fut appelé le premier; le grand chancelier lui remit ses lettres d'introduction scellées du grand sceau de l'État sur lequel étaient gravés deux pingouins en croix. Chacun des officiers et des matelots passa ensuite à la suite du commandant. L'abbé, pour sanctifier davantage le vin de la communion, en butvait une rasade de temps en temps; et comme le lieutenant avait donné, avant que tout l'équipage eût participé à cette communion, depuis le père Antarctique jusqu'au simple enfant de chœur, l'officiant commença à avoir la langue épaisse. Le matérialiste des régions polaires eut une conversation du méfier avec M. Dumoutier. Il examina fort attentivement son crâne, et le pria avec instance de se laisser mouler, afin de constater la découverte d'une nouvelle bosse, dite phrenologica distérico-limico-morico-cingandino-squidétique.

Cette fête burlesque se termina par un banquet, des danses et des chants.

« Le 21, tous les doutes avaient cessé à bord des deux navires. C'était bien la terre que M. Dumoulin avait découvert. Elle s'étendait à toute vue au sud-est et au nord-ouest, et dans ces deux directions, on n'apercevait pas ses limites. Elle était entièrement couverte de neige, et elle pouvait avoir une hauteur de mille à douze cents mètres. Nulle part elle ne présentait de sommet saillant. Nulle part non plus on ne découvrait aucune tache indiquant le sol, et à son étonné, ajoute Dumont d'Urville, que nous étions arrivés devant une banquise plus considérable encore que toutes celles que nous avions rencontrées, si nous eussions pu admettre qu'un jour les banquises pussent attendre une hauteur aussi prodigieuse... Avec nos lunettes, nous interrogeâmes à chaque instant du regard cette terre mystérieuse, dont l'existence ne paraissait plus contestable, mais qui ne nous avait offert encore aucune preuve irréfragable de son existence. »

Cette découverte était réservée à M. Duroch, auquel nous en empruntions l'intéressant récit publié dans les notes du huitième volume.

« Nous sommes tous réunis sur la diuette. Le temps est admirable, et, chose merveilleuse dans ces régions, le soleil est d'une pureté sans tache; chacun s'amuse à contempler les formes bizarres qu'offrent les glaces qui nous entourent. Pour la centième fois l'interrogé de ma longue vue ces masses de neige et de glace, lorsque j'aperçois des taches noires, roses, rouges, qui ne pouvaient appartenir qu'à des rochers, à de véritables roches. Je les ai remarqué à l'ordinaire; mais, souvent trompé dans la journée, il se relâcha d'abord à croire. Bientôt cependant de nouvelles taches se découvrirent; cette fois il est impossible de ne pas être convaincu, car, quoique éclairées par le soleil, ces taches conservent une teinte uniforme et ressortent parfaitement en noir sur le neige d'où elles s'écartent.

« Le commandant donna l'ordre de mettre un canot à la mer; on l'arme avec six hommes vigoureux, car la distance est grande; on embarque un compas, de la bonnie, tout ce qui peut être nécessaire dans le cas où la brume viendrait les surprendre en route; je suis de service; à moi donc le commandement du canot; à moi l'honneur de fouler le premier cette terre vierge de pas humains. Rien ne peut égaler mon bonheur. Qu'elles devaient être misissantes les émotions qui ont dû assaillir le cœur des navigateurs qui les premiers dans la carrière ont doté leur pays de la découverte de ces magnifiques contrées couvertes de la plus heureuse végétation et de nombreuses populations!

« Je pars accompagné de MM. Dumoutier et Lebréon; mes hommes, pleins d'ardeur, impriment au canot une vitesse inaccoutumée. «ardi, matelots! la voile de la Zélie nous talonne, il faut arriver les premiers; » mais je n'ai pas besoin de les stimuler; obéissant à leurs bras vigoureux, l'embarcation dévore l'espace.

« Les corvettes laissent sensiblement à l'horizon, et bientôt nous ne distinguons plus que leur mâture; la côte, au contraire, se découvre davantage; nous ne pouvons plus douter que ce ne soit de la terre; les matelots redoublent d'énergie, et nous entrons au milieu du labyrinthe de glaces qui l'a fait traverser pour arriver au but.

« De ma vie je n'oublierai la magnifique spectacle qui s'offrit à nos yeux.

« Seul le grandiose, nous aurions pu nous croire au milieu des débris de l'une de ces imposantes cités de l'antique Orient récemment bouleversées par un tremblement de terre.

« Nous naviguons en effet au milieu de gigantesques débris affectant les formes les plus bizarres: ici des temples, des palais aux colonnades hautes, aux superbes arades; plus loin le minare de la mosquée, les flèches aiguës de la basilique romaine; là-bas, une vaste citadelle sur ses nombreux créneaux, dont les flancs déchirés paraissent avoir été frappés par la foudre; sur ces majestueux débris règne un silence de mort, un silence éternel; jamais la voix de l'homme n'avait encore retenti dans ces solitudes glaciales. Au milieu de cette scène majestueuse, nos embarcations, le pavillon de France en poupe, glissent calmes et recueillies, mais le cœur bat vivement, et sous l'air un long cri de vive le roi! vient saluer la terre.

« C'est elle, en effet; la voilà! nous la touchons, et nos brillantes couleurs se broulent et flottent mystérieusement sous le cercle polaire, au bruit de nos bourras d'allégresse,

sur une rude roche de granit rougeâtre, dominée par douze cents pieds de glaces éternelles.

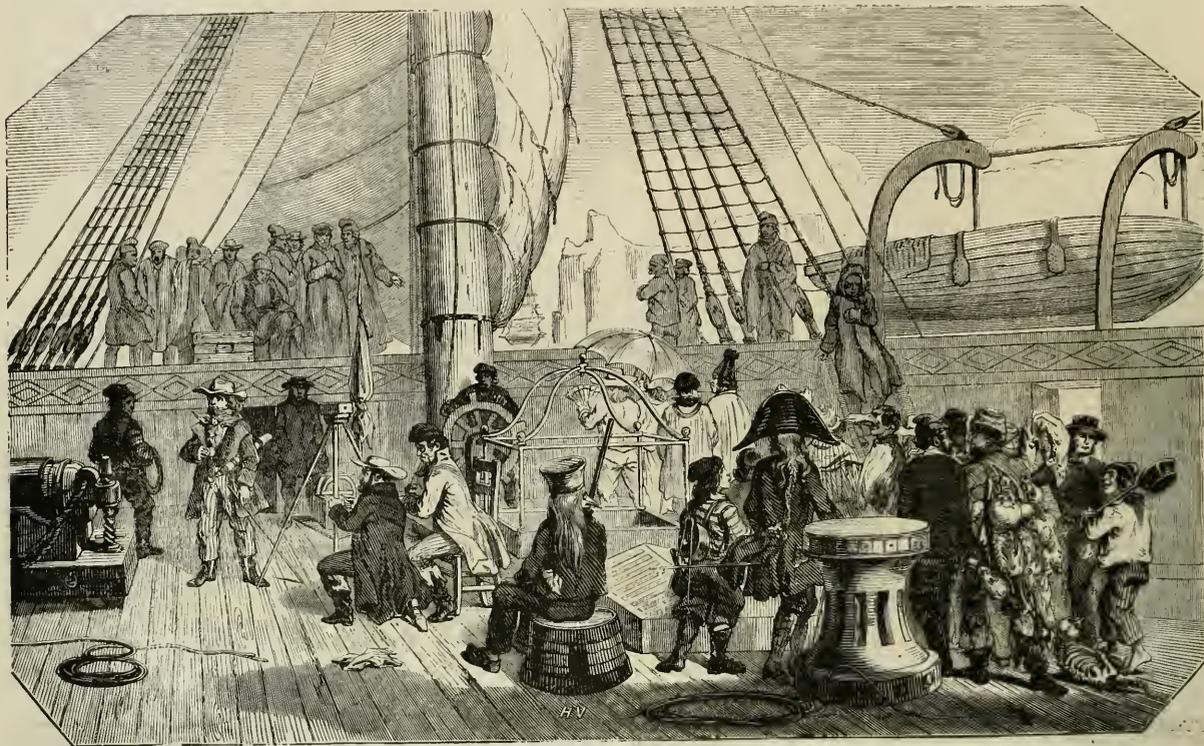
« Mais il nous faut des souvenirs; il faut qu'un de ses fragments vienne rappeler à chacun de nous, dans ses vieux jours, qu'il a mis les pieds sur un sol nouveau: pics et marteaux retentissent à l'envi; le roc est bien dur, mais il ne

peut résister à nos efforts, et bientôt de nombreux débris remplissent le fond du canot.

« Quelques innocents pingouins, seuls habitants de ces lieux, se promenaient près de nous; malgré leurs protestations, nous les emmenons comme de vivants trophées de notre découverte.

« Mais la brise s'élève fraîche et froide autant que la glace sur laquelle elle passe pour arriver jusqu'à nous. Nous en profitons pour mettre à la mer et saluons la terre, qui disparaît, de trois cris de vive le roi!

« La bonne brise nous pousse rondement, et à onze heures et demie nous atteignons les corvettes; tout le monde est



Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Passage du cercle polaire, le 19 janvier 1840.

sur le pont; tous nous attendent avec anxiété; la vue de nos trophées excite des transports de joie, notre découverte est constatée et reçoit le nom de terre Adélie.

« Nous étions alors par 66° 29' de latitude sud et 158° 21' de longitude à l'est du méridien de Paris.

Cependant M. Dubouzet (de la *Zélee*) avait envoyé un de ses matelots déployer un drapeau tricolore sur ces terres qu'aucune créature humaine n'avait ni vues ni foulées avant lui. « Suivant l'ancienne coutume que les Anglais ont conservée précieusement, nous en primes possession au

nom de la France, ajoute-t-il, ainsi que de la côte voisine que la glace nous empêchait d'aborder. Notre enthousiasme et notre joie étaient tels alors, qu'il nous semblait que nous venions d'ajouter une province au territoire français par cette conquête toute pacifique... Celle-là du moins aura



Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Prise de possession de la terre Adélie, le 21 janvier 1840.

l'avantage de ne susciter jamais aucune guerre à notre pays. La cérémonie se termina comme elle devait finir, par une libation. Nous vidâmes, à la gloire de la France qui nous occupait alors bien vivement, une bouteille de vin de Bordeaux... »

Le 17 février 1840 les deux corvettes étaient de retour à Hobart-Town, et le 6 novembre, trente-huit mois, jour pour jour, après leur départ, elles jetaient à l'ancre dans la rade

de Toulon, au milieu de l'escadre commandée par l'amiral Lalande. Dumont-d'Urville fit ses adieux à la mer, et il revint à Paris consacrer le reste de sa vie à cette femme chérie et à ce fils adoré avec lesquels il devait périr si misérablement le 8 mai 1842, sur le chemin de fer de Versailles.

« Pour apprécier les travaux d'une campagne si variée, écrivait M. Louis Reybaud dans son livre de la *Polynésie*, en terminant l'analyse du dernier voyage de Dumont-d'Ur-

ville, une simple énumération suffit. Deux croisières au pôle, l'une sur les traces de Weddell, l'autre dans une direction plus nouvelle et plus féconde; une exploration presque simultanée de quatre grands archipels polynésiens, Nouka-Hiva, Tonga-Tabou, Taïti, la Nouvelle-Zélande; une étude hydrographique poursuivie au milieu de dangers infinis, sur tous les points douteux de l'Océanie occidentale, aux îles Viti, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon, Hogolen et

Pelew, le long de la Nouvelle-Guinée et de la Louisiade, comme dans les labyrinthes du détroit de Torrès; une vé-

rication attentive des positions les plus essentielles de l'archipel asiatique; trois découvertes importantes; une expé-

dition heureuse contre un chef sauvage coupable du massacre d'un équipage français; une riche collection d'objets

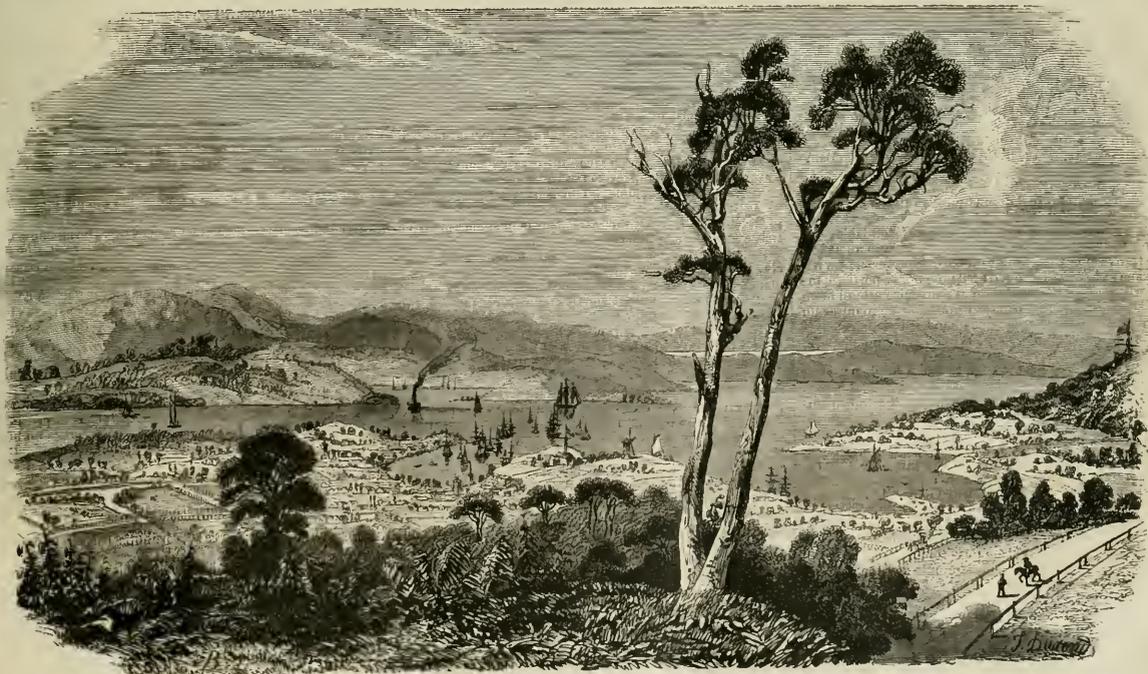


Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Débarquement sur la terre A-telié, le 21 janvier 1840.

d'histoire naturelle, et des observations précieuses à l'appui, qui ont figuré activement dans ce long itinéraire.

Les quatre gravures qui accompagnent cet article ont été dessinées tout exprès pour l'illustration par MM. Valentin et

voilà à une récapitulation incomplète des fruits de ce long voyage et des travaux de ceux qui ont figuré activement dans ce long itinéraire.



Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Rade d'Hobart-Town, île Van-Diemen.

Lebreton, sur les grandes planches in-folio de l'atlas. En publiant le dixième et dernier volume (il vient de paraître) de l'histoire du voyage, MM. Gide et compagnie annoncent

la mise en vente d'un *Album du pôle Sud et de l'Océanie*. Cet album, du prix de 125 francs, se compose des cinquante plus belles planches et de neuf cartes doubles du grand atlas

pittoresque du voyage, qui contient deux cent vingt planches et soixante-quatre cartes, mais qui coûte, avec les cartes, 1,250 francs.

PAROLES
DE

GLOIRE A VENISE

MUSIQUE

DE

M. LE MARQUIS DE PASTORET.

BARGAROLLE.

M. CH. DELIQUX.

Allegretto.

PIANO.

Musical score for the piano introduction, featuring treble and bass staves with dynamic markings *p* and *ff*.

A plein voix et largement. f CHANT.

First system of the vocal and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings *p* and *ff*, and the tempo marking *ff rit.* The vocal line begins with the lyrics "Jusques au".

Jusques au

Second system of the vocal and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings *ff* and *f*. The vocal line continues with the lyrics "sein des mers pro -- fon -- des Les vents font en -- tre leurs".

sein des mers pro -- fon -- des Les vents font en -- tre leurs

Third system of the vocal and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings *p* and *pp*. The vocal line continues with the lyrics "voix Mais Ve -- ni -- se brave à la fois Les vents".

voix Mais Ve -- ni -- se brave à la fois Les vents

Fourth system of the vocal and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings *pp* and *e grazioso.* The vocal line continues with the lyrics "la tempête et les on -- des En -- fants courbez-vous Sur vos ra -- mes a -- gi -- les Les vents sont fa --".

la tempête et les on -- des En -- fants courbez-vous Sur vos ra -- mes a -- gi -- les Les vents sont fa --

Fifth system of the vocal and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings *p*, *e animato.*, and *cres.*. The vocal line continues with the lyrics "ei -- les Le monde est à nous Partons partons vogueons Partons partons vogueons La mer est soumi -- se La terre est en".

ei -- les Le monde est à nous Partons partons vogueons Partons partons vogueons La mer est soumi -- se La terre est en

paix *mf* Ah! ah! ah! ah! La mer est sou-mi-se *p* La terre est en paix *cres.* Par-tous vo-guons *f* Ah! *cres.*

Vi-ve Ve-ni-se *ff* Venise à ja-mais Venise à ja-mais Vi-ve Ve-ni-se Ve-nise à ja-mais.

Gloire à Ve-ni-se *semp. ff* Venise à ja-mais *rit.* Gloire à Ve-ni-se Ve-nise à ja-mais. *colla voce.*

2^e COUPLÉ. Vê-nus a-quit au sein de l'on-de Ve-nise au sein des flots a-mers Ain-si sor-tent du foud des mers Les deux sou-ve-rai-nes du mon-de En-fauts cour-bez-vous Sur vos ra-mes a-gi-les Les vents sont fa-ci-les Le monde est à nous Par-tous partons vo-guons Par-tous partons vo-guons La mer est sou-mi-se La terre est en paix Ah! ah! ah! ah! La mer est sou-mi-se La terre est en paix Par-tous Vo-guons Ah! Vi-ve Ve-ni-se Ve-nise à ja-mais mais Vi-ve Ve-ni-se Venise à ja-mais Gloire à Ve-ni-se Ve-nise à ja-mais Gloire à Ve-ni-se Venise à ja-mais.

3^e COUPLÉ. Le li-on s'a-dort dans sa gloi-re Mais si l'en-ne-mi cons-pi-rait Ve-nise Aus-si tôt re-pon-drait En-pous-saut son cri de vic-toi-re En-fauts cour-bez-vous Sur vos ra-mes a-gi-les Les vents sont fa-ci-les Le monde est à nous Par-tous partons vo-guons Par-tous partons vo-guons La mer est sou-mi-se La terre est en paix Ah! ah! ah! ah! La mer est sou-mi-se La terre est en paix Par-tous Vo-guons Ah! Vi-ve Ve-ni-se Ve-nise à ja-mais mais Vi-ve Ve-ni-se Venise à ja-mais Gloire à Ve-ni-se Venise à ja-mais Gloire à Ve-ni-se Venise à ja-mais.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

EN VENTE : LE TOME IV DE L'HISTOIRE DES Villes de France, par M. de la Roche...

Le tome quatrième de l'Histoire des villes de France vient d'être mis en vente...

En vente en 760 livraisons. Une ou deux par semaine. Prix de chaque livraison, 25 centimes, et de chaque volume, 15 fr.

Langues vivantes COURS DE FRANÇAIS, par M. de la Roche...

Mercerie GRAND MAGASIN DE LA Mère de famille, rue du Helder, 1...

Objets d'art (EMBALLAGE D.) préfixes fragiles. Maison GOTEI, place du Louvre, 8.

néral par des témoignages nombreux et d'une autorité irrécusable en 1846, la Société libre des beaux-arts...

Papeterie de luxe. M. MARION, 14, rue Bergère.

Tableaux LOUVE ET Couleurs. La réduction, copies et autres services exécutés dans l'atelier...

Maison BINANT, rue de Cléry, 7, près celle Montmartré.

La maison Binant est depuis longtemps en possession d'une clientèle nombreuse...

1. Toutes pour tableaux dans toutes les dimensions.

2. Vous les couleurs pour peindre à l'huile, préparées dans des tubes d'un métal particulier...

M. BELHOMME nous prie d'annoncer qu'il est étranger à l'artiste qui a paru sur sa maison dans notre dernier numéro.

BUREAUX : Rue Richelieu, 60.

REVUE ILLUSTRÉE D'ÉDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION

PROSPECTUS.

L'Image! ce titre indique et définit à lui seul le but, le plan et la destination du nouveau journal...

bon et de beau, tout ce qui fait, en un mot, le fond des souvenirs d'un homme véritablement instruit!

Si Beau-d'Ane méritait conté, j'y prendrais un plaisir extrême. L'enfant surtout n'aime guère et ne comprend bien ce qu'il voit...

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'IMAGE

Paraîtra une fois par mois en un cahier de 32 pages grand in-8° jésus, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois...

PREMIÈRE SÉRIE. Abonnes du premier âge : Tome Ier. Les Voyageurs de Paris à Versailles. Tome II. Une Visite au chemin de fer.

Reçoivent, à titre de prime, 3 volumes d'une charmante collection combinée sous le titre de Voyageurs des Enfants...

Le Nœud ami des Enfants, honore d'un haut patronage, répond à une utilité sérieuse dans l'enseignement...

Se compose, comme il vient d'être dit, de 6 volumes divisés en deux séries...

DE LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE RÉFORME ÉLECTORALE

Par M. P. DUVERGIER DE LAURAIN, membre de la Chambre des Députés. 4 volume in-8°, prix : 5 fr. — PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

Préface. — Chapitre I. Situation. — Chapitre II. Du Gouvernement représentatif. — Chapitre III. De la Centralisation. — Chapitre IV. De la Réforme parlementaire. — Chapitre V. De la Réforme électorale. — Appendice.

Exécution de la loi sur la chasse, caricature par Chauv.



La chasse est interdite, dans le département de la Seine, à partir du 1^{er} mars 1847.

Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 26 CONTENU DANS LA DEUX CENTIÈME LIVRAISON.

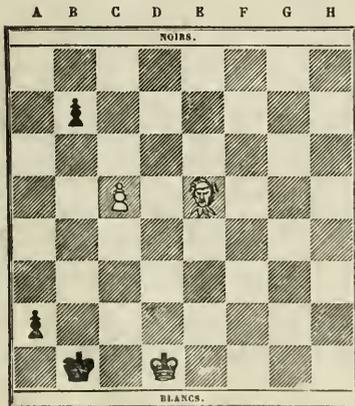
BLANCS.

NOIRS.

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. ♖ F 8 - D 8. + | 1. ♜ D 5 - C 5. |
| 2. ♗ H 4 - H 5. | 2. ♞ G 3 - H 3; |
| 3. ♗ D 8 - D 5. + | 3. ♜ C 5 - B 2. |
| 4. ♗ D 5 - H 5. | 4. ♞ C 4 - C 5. |
| 5. ♗ H 5 - H 4. | 5. ♜ B 2 - B 5. |
| 6. ♜ D 4 - E 2. | 6. ♜ B 5 - B 2. |
| 7. ♜ E 2 - D 5. | 7. ♜ B 2 - B 5. |
| 8. ♗ H 4 - B 4. + | 8. ♜ B 5 - A 2. |
| 9. ♜ D 5 - C 2. | Perdu. |

N° 27.

LES BLANCS GAGNENT EN SEPT COUPS.



La solution à une prochaine livraison.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Études critiques sur le rationalisme contemporain; par l'abbé H. de VALBOGER. Un vol. in-8 de 692 pages. — Paris, Lecoffre.

Le Retour des juifs, ou l'accomplissement de tous les anciens prophètes, Isaïe, Jérémie, Baruch, etc., etc., manifesté par l'Apocalypse; par PIERRE LACHÈZE (de Paris). Un vol. in-8 de 588 pages.

BEAUX-ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 4^{te} livraison. *Peinture, Sculpture, Gravure*. Traité 43. Signé: DUPATY. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

HISTOIRE.

Annales du parlement français, publiées par une Société de publicistes, sous la direction de M. T. FLEURY, avec la souscription collective des deux Chambres. Session de 1846. — Du 27 décembre 1845 au 5 juillet 1846. Tome VIII. In-8 de 4004 pages. — Paris, Firmin Didot.

La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche. Première série. Les Rezes des États, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale; par ANTOINE DE TROYES. 4 vol. in-8 de 2072 pages. — Paris, Crotaite.

Bulletin monumental, ou collection de Mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France. Deuxième série. Tome 1^{er}. 41^o vol. de la collection; par les membres de la Société française pour la conservation des monuments. Publié par M. de CAUVY. Un vol. in-8 de 696 pages. — Idem. Deuxième série. Tome II, 42^o vol. in-8 de 712 pages. — Paris, Derache, Dumoulin.

Lettres sur l'Angleterre et sur la France, publiées par AUGUSTE NOUGAREDE. Tome II. Première et seconde parties, 2 vol. in-8 de 972 pages. — Tome III et dernier. Un vol. in-8 de 476 pages. — Paris, Amyot.

L'ouvrage à 4 volumes.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

LAFLÈCHE, LUXEMBOURG; — LAHAYE (Hollande), DOORMANS, VAN DEN BERG, VAN STOCKUM; — LAON, HUBERT, MARCHAL; — LA ROCHELLE, BOUTET, CAILLAUD; — LAUSANNE (Suisse), PFLUGER; — LAVAL, FEILLE GRANDPÈRE, GORFFET; — LEIPZIG (Saxe), BROCKHAUS et AVENARIUS, MICHELSEN, WYBER; — LIÈGE (Belgique), DESOER; — LIMÈGES, BÉGIN, CASTLAUX, DUBREUX, PUISAYE, VASACKER; — LIMOGES, MARMIGNON; — LISBONNE (Portugal), SILVA; — LISIEUX, BUNYAT; — LONDRES (Angleterre), DULAU, HALL, SMITH, THOMAS JOSEPH, THOMAS WILLIAM; — LONS-LE-SAULNIER, MARSOTAT; — LORIENT, GOSSET, LEROUX CASABY, PELLET; — LUNEVILLE, GEORGES; — LUXEMBOURG, BUCH, HOFFMANN; — LYON, AVNE RÉS, BOHAIRE, GIBAUDIER, GUERBY et DORÉZ, GUYMON, MIDAN, NORBERT; — MACON, CHARPENTIER; — MADRID (Espagne), JAYMELON, MO-

NIER; — MANS (LE), BONDU, PICHON, TOUCHARD; — MANTES, NOËL; — MABMANDE, LAFOURCADE; — MARSEILLE, VEDTE, CANOIN, CHAIX, DUPLAN, DUETRE, MICHELET-PEYRON, SCHERFF; — MAYENNE, MOREAU-LEROI, POTTIER; — MEAUX, DUBOIS; — MELUN, THOMAS; — METZ, BRENON, PAILLEZ et BOUSSEAU, WADON; — MEXICO (Amérique), DEVAL; — MILAN (Italie), DEMOLARD, TENDLER et SCHROFFER; — MONTDIDIER, LEBLOUX; — MONS (Belgique), LAMMERS; — MONTMIRAIL, BRODARD; — MONTPELLIER, CASTEL, PATRAS, VIRENQUE; — MORLAIX, BOGER; — MOSCOU (Russie), URBAIN et RENAUD; — MOULINS, DESBOIS; — MOUTIERS (Savoie), BLANC père; — MULHOUSE, JOURDAN-MORAL, RISLER; — MUNICH (Bavière), J. J. COTTA.

(La suite à un prochain numéro.)

Rébus.



JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE fils et Compagnie, rue Dumettie, 2.